



LE «HÉROS SANS EMPLOI» A 50 ANS. M'ENFIN...

Sous la plume de Franquin, Gaston Lagaffe a fait ses premiers pas le 28 février 1957

Page B 7

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 44

LE JEUDI 1<sup>ER</sup> MARS 2007

88¢ + TAXES = 1\$

✓  
**QUEBEC  
2007**

## L'ADQ pourrait devancer le PQ

«Ça commence à être dangereux [pour le parti souverainiste]», dit le sociologue Pierre Drouilly

FABIEN DEGLISE

Les promesses pleuvent, les autobus roulent et, désormais, la question se pose: poussée par un bon vent dans les sondages en ce début de campagne électorale, l'Action démocratique du Québec (ADQ) pourrait-elle dans un avenir prochain se hisser assez haut pour devenir la deuxième formation politique en importance au Québec? Devant le Parti québécois?

«Il y a six mois, ce scénario, c'était de la science-fiction», dit le sociologue Pierre Drouilly, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). «A cette époque, on se demandait même si l'ADQ allait survivre. Mais là, il faut reconnaître que c'est de l'ordre du possible.»

La réorganisation de la constellation politique du Québec n'est pas encore totalement jouée, estime toutefois l'universitaire. Mais après plus d'une semaine de course, une chose est sûre: le courant ascendant dans lequel tourbillonne la formation politique de Mario Dumont est de plus

VOIR PAGE A 8: ADQ



JACQUES NADÉAU LE DEVOIR

## Charest oublie Boisclair sur la Grande Allée

Couillard et le chef libéral multiplient les attaques contre Dumont

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Inquiets de la montée de l'Action démocratique du Québec dans la région de la Capitale nationale, le chef libéral Jean Charest et son candidat-vedette Philippe Couillard ont multiplié les attaques à l'endroit du chef de l'ADQ, Mario Dumont, hier à Québec. Ainsi, ils ont à toutes fins utiles oublié le chef péquiste André Boisclair dans leurs discours. Le PQ, selon un sondage du *Soleil*, est tombé à 25 % dans les intentions de vote à Québec et continuerait de chuter. Le PLQ mène le bal avec 32 % et l'ADQ le talonne à 30 %. Puisque l'échantillon utilisé est petit (500 répondants), la marge d'erreur est

de 4 % (19 fois sur 20), ce qui signifie que le PLQ et l'ADQ sont coude à coude.

Le chef libéral veut être de plus en plus présent à Québec. Depuis le début de sa tournée, le 21 février, son organisation a ajouté au moins deux journées à Québec — dont hier — à son horaire. C'est aussi lui qui a réclamé que le débat des chefs ait lieu dans la capitale. C'est d'ailleurs au cœur de l'Hôtel du Parlement, au restaurant Le Parlementaire, le 13 mars, que les trois chefs s'affronteront.

Hier après-midi, M. Charest était en entrevue à la station très écoutée CHO-FM, laquelle a un penchant adéquiste, comme à l'époque où le controversé Jean-François Fillion en était l'animateur-vedette. Avant que

M. Charest n'entre en ondes, un animateur, Hugo Langlois, a dit à quel point la décision de tenir le débat à Québec lui avait fait plaisir. Dans l'entrevue d'une demi-heure qui a suivi, le chef libéral n'a pas prononcé une seule fois le nom d'André Boisclair. Et l'intervueur, Gilles Parent — qui a entamé la conversation en confiant qu'il avait voté libéral en 2003 —, n'a parlé du PQ qu'une seule fois, affirmant que ce parti est en «déroute». M. Charest a profité de son passage pour critiquer Mario Dumont à plusieurs reprises, condamnant par exemple le caractère «mal ficelé» du programme adéquiste en matière de soutien à la famille et

VOIR PAGE A 8: CHAREST

- La chronique de Michel David
- Les enfants auront un protecteur, dit l'ADQ
- Charest exagère sa performance
- Débat sur le débat
- Le matraquage publicitaire commence
- L'éditorial de Josée Boileau, pages A 2, A 3, A 4 et A 6

## Après les juges, les commissaires à l'immigration

Vaste protestation contre les intentions d'Ottawa d'imposer un nouveau mode de nomination des commissaires

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Après les juges, les commissaires à l'immigration. Le gouvernement fédéral de Stephen Harper a essuyé une pluie de critiques hier parce qu'il tente d'imposer un mode de nomination en apparence partisan des commissaires à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Le milieu entier s'est élevé contre les intentions d'Ottawa, qu'on associe aux récentes interventions conservatrices dans le mode de sélection des magistrats.

Le président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), Jean-Guy Fleury, de même que les cinq membres restants du comité de

VOIR PAGE A 8: IMMIGRATION

### INDEX

7	78313100067	2	
Annonces.....	B 4	Météo.....	B 3
Avis publics ..	B 6	Monde.....	B 5
Culture.....	B 7	Mots croisés..	B 4
Décès.....	B 4	Politique.....	A 2
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Sudoku.....	B 4
Idées.....	A 7	Télévision.....	B 7

## Les quatre saisons de Françoise Sullivan

Un album à tirage limité et deux films célèbrent l'artiste multidisciplinaire de 82 ans

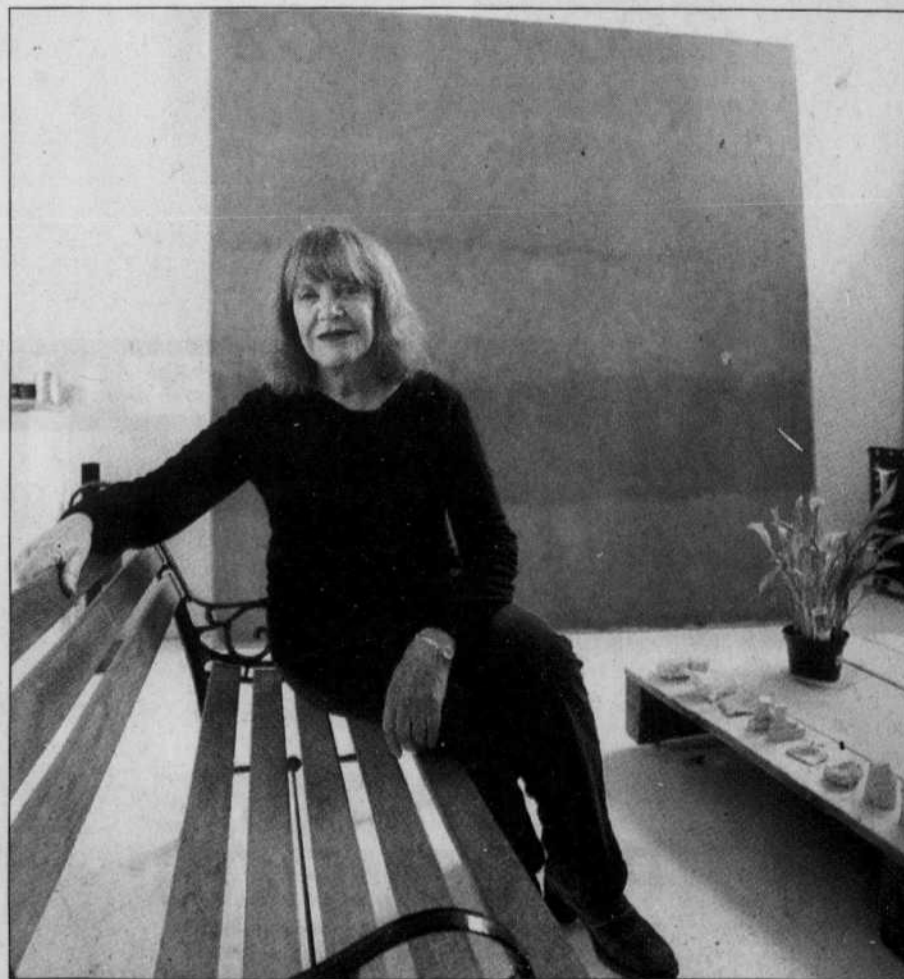
FRÉDÉRIQUE DOYON

Elle respire la vie et exhale l'art sous toutes ses formes. Françoise Sullivan, signataire de *Refus global*, grande pionnière de la danse moderne au Québec, mère de quatre enfants, sculpteure, peintre — la liste pourrait continuer, aussi longue et aussi riche que son existence —, se retrouve à la croisée de quatre projets artistiques aussi multiformes que son œuvre.

Un livre-coffret de photographies et de dessins, deux films présentés au Festival international du film sur l'art (FIFA) et deux chorégraphies remontées par le Ballet de Lorraine, en France. Rien ne semble arrêter cette femme-orchestre de 82 ans, qui enseigne à l'université Concordia depuis 1977 et travaille chaque jour à son atelier du quartier Pointe-Saint-Charles.

Et pourquoi arrêter celle qui a inscrit le mouvement au cœur de son parcours d'artiste? Dans ses premiers tableaux comme dans ses plus récents monochromes grand format, le geste qui donne vie à la matière importe tout autant que la couleur. Un principe vital que traduit bien le film poétique *Sullivan*, de Lauraine André-G., présenté en compétition au FIFA les 9 et 14 mars.

VOIR PAGE A 8: SULLIVAN



Françoise Sullivan dans son atelier.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les airs de Dompierre

11h30

Du lundi au vendredi  
Réalisation: Diane Maheux



ESPACE  
MUSIQUE  
100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

## QUÉBEC 2007

## Une structure de plus? Vraiment?



L'épreuve des faits

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Les enfants en détresse ont-ils besoin d'un protecteur de la jeunesse, comme celui que promet le parti de Mario Dumont?

«C'est une idée assez surprenante!», note le professeur Dominique Goubau, spécialiste en droit de la famille et de la jeunesse à l'Université Laval. «Ce que propose aujourd'hui l'ADQ [Action démocratique du Québec] correspond à quelque chose qui existe déjà: c'est la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, et elle fait son travail!»

Dans huit provinces canadiennes, il existe un protecteur des enfants, selon le sens retenu par l'ADQ. L'appellation varie d'un endroit à l'autre, mais qu'elle soit *children's advocate*, *child and youth officer* ou *children's ombudsman*, elle réfère à une fonction similaire de surveillance du respect des droits des enfants.

«Tous ces ombudsmans sont réunis au Conseil canadien, des organismes provinciaux de défense des droits des enfants et des jeunes, dont fait partie la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse», note M. Goubau, qui rappelle la récente réforme de la Loi sur la protection de la jeunesse. «Un nouveau débat sur un protecteur qui viendrait se superposer à une structure qui existe déjà, personnellement, je ne vois pas ce que ça viendrait faire.»

Comme son mandat le commande, la Commission mène des enquêtes, en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, sur toute situation où [elle] a raison de croire que les droits d'un enfant ou d'un groupe d'enfants ont été lésés par des personnes, des établissements ou des organismes.

En statuant sur la protection des droits de l'enfance au Canada, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a décrété que c'est toutefois l'indépendance de ces organismes provinciaux qui est à surveiller. «Un des points qui mériteraient peut-être d'être analysés dans l'idée de Mario Dumont est le fait que son protecteur relèverait de l'Assemblée nationale», précise M. Goubau, qui ajoute que c'est surtout l'absence de vigie pour les champs de compétence fédérale (justice pénale, justice familiale en contexte de divorce, citoyenneté, immigration, etc.) qui pose un

grave problème, comme l'a aussi déploré le Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

Le documentaire *Les Voleurs d'enfance*, dont Mario Dumont s'est servi hier, a permis de débattre sur la place publique de la détresse des enfants servis par le système. «Les ratés du système ont été bien exposés, et c'était nécessaire», affirme le professeur. «Mais il ne faut pas perdre de vue que le travail de chien de garde des organismes relevant de la Loi sur la protection de la jeunesse est déjà fait dans son ensemble.»

Pour l'homme de terrain et avocat de la jeunesse René Binet, l'idée d'un protecteur est toutefois séduisante, principalement pour combattre le monstre bureaucratique qui s'élève contre les besoins des jeunes en difficulté. «J'ai des jeunes que j'accompagne dans un processus judiciaire, on dit qu'on va leur offrir des services et on ne les leur offre pas!», déplore l'avocat, qui a déjà été président de l'Association des avocats en droits de la jeunesse.

Après une ordonnance du Tribunal de la jeunesse, l'avocat se fait d'ailleurs un devoir de mener un suivi pour s'assurer que l'ordre de la cour s'est transformé en un véritable service au centre jeunesse, par exemple. Cette vigie a donné lieu à de la «dénonciation systématique» auprès de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Même s'il veut croire en un ombudsman pour assurer une «plus grande efficacité dans le suivi des services donnés aux jeunes», M. Binet conserve une frousse de la paperasse liée aux structures. «J'ai peur de la bureaucratie parce que c'est elle qui nuit aux jeunes», lance-t-il. «J'ai donc peur que cet ombudsman soit une structure par-dessus d'autres structures et que ça finisse sur une tablette.»

Malgré cette crainte, l'avocat espère une petite révolution systémique qui améliorera les services aux enfants et atténuera leur détresse. «J'aime l'idée de quelqu'un qui soit au-dessus de la mêlée, animé par l'intérêt des jeunes, mais quelqu'un qui a été sur le terrain, qui a vu les anomalies et qui pourrait se saisir du problème sans sombrer dans les limbes bureaucratiques.»

Dominique Goubau croit quant à lui que, dans son cadre actuel, le système de protection de la jeunesse «doit être surveillé de près, on doit le bonifier, augmenter ses budgets», mais il préférerait qu'on augmente les ressources de la Commission plutôt que d'inventer un système additionnel.

«Évidemment, ça paraît très bien sur la place publique de dire "On veut un protecteur". Mais on en a un, protecteur...»

Le Devoir

## Les enfants auront un protecteur, dit l'ADQ

Mario Dumont se défend de verser dans le clientélisme

KATHLEEN LÉVESQUE

Saint-Eustache — Mario Dumont se défend de faire du clientélisme en proposant jour après jour des solutions qui semblent cibler des portions précises de la population.

Lors de son passage à Saint-Eustache hier matin, dans la circonscription de Deux-Montagnes, le chef de l'Action démocratique a présenté le thème de la journée dans un décor illustrant une certaine désolation qu'il souhaitait dénoncer. Le toit du centre jeunesse fuyait et l'eau coulait juste à ses pieds. Mario Dumont a donc présenté sa solution: la création d'un protecteur de la jeunesse afin de préserver les droits fondamentaux des enfants.

«Ce matin, j'ai plus l'impression de faire de l'humanisme que du clientélisme. J'ose espérer qu'il n'y a pas de clientèle au Québec qui ne s'intéresse pas au sort des jeunes. [...] Il n'y a pas une idée qui devrait plus unir les Québécois que cette idée d'un protecteur de la jeunesse», a-t-il affirmé.

M. Dumont a dit ne pas faire les choses comme ses adversaires. «On a décidé de parler des sujets qui touchent la population. [...] On sent qu'il y a de l'écoute pour ça», a-t-il fait valoir. Quant à la façon des libéraux et des péquistes de me-

ner leur campagne, Mario Dumont va même jusqu'à lancer qu'il «s'en fout».

Ainsi, l'ADQ a proposé de créer un protecteur de la jeunesse qui soit un ombudsman des enfants. Or la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a le mandat de veiller au respect des droits des enfants. Mais pour le chef adéquate, il s'agit d'un échec.

L'ancienne juge Andrée Ruffo, connue pour ses interventions hors normes dans les dossiers de protection des enfants, fait la même analyse. Selon elle, la Commission est une structure déficiente qui n'a rien fait en 28 ans d'existence. «Tout ce qu'ils ont fait, ce sont des rapports. Et encore: parce que ces gens ne sont pas indépendants — ils relèvent du gouvernement —, ces rapports ont été édulcorés, aseptisés. Ils ont été coupés, de sorte qu'on n'a jamais eu la vérité et qu'aucune action n'a vraiment été prise», a expliqué Mme Ruffo.

Le haussement d'épaules de Jean Charest à cette idée a fait bondir Mario Dumont en fin d'après-midi. Il a jugé «pathétique» l'attitude du chef libéral, y voyant un manque d'intérêt pour un dossier crucial. «Il surfe au-dessus des choses. Il ne se met jamais les deux mains dedans. C'est un politicien

qui semble toujours rester au-dessus de tout», a-t-il lancé.

Le motivateur

Mario Dumont a fait ce commentaire alors qu'il était de passage dans la circonscription d'Iberville, en Montérégie. Il y a présenté entre autres un de ses candidats-vedettes, André Riedl. Cet homme d'affaires spécialisé dans le redressement d'entreprises était jusque-là conférencier, motivant gestionnaires et travailleurs à unir leurs forces avec ce slogan: «Fun, passion et résultat.»

M. Riedl l'a d'ailleurs répété hier avec enthousiasme. Mario Dumont a souligné que «le Québec a besoin de retrouver ce genre d'élan» et que ce pourrait même être «le slogan de quelques années d'action pour le Québec».

M. Riedl complète ainsi l'équipe économique de l'ADQ avec Gilles Taillon, ancien président du Conseil du patronat, et Linda Lapointe, candidate dans Groulx et ex-présidente de l'Association des marchés d'alimentation du Québec.

Invité à préciser les raisons de son engagement politique, M. Riedl a exposé son point de vue sur différents éléments, dont sa volonté, en accord avec le programme de l'ADQ, de réduire la taille de l'État. «Quand on parle de

créer de la richesse et de faire du développement économique, il faut commencer par mettre de l'ordre dans le garage, sinon on ne se retrouve pas», a-t-il d'abord souligné.

M. Riedl a ensuite dit vouloir mettre de l'ordre à Hydro-Québec. «On a besoin d'un certain nombre d'effectifs pour diriger Hydro, mais j'ai de gros doutes à savoir si on a besoin de tous les effectifs qui sont en place», a-t-il affirmé.

À la fin de la conférence de presse, il s'est approché des journalistes pour poursuivre la discussion. Il estime que les syndicats suscitent bien des affrontements. Il a d'ailleurs soumis un manuscrit à des maisons d'édition, intitulé *Qui a tué le plaisir au travail?* «Je suis très critique envers les gestionnaires qui abusent de leurs employés et qui ne les reconnaissent pas. Il y a des entreprises qui méritent les syndicats», a-t-il lancé.

Par la suite, Luce Dupuis, ancienne députée péquiste dans Verchères de 1989 à 1994, aujourd'hui active dans l'organisation adéquate locale, est venue couper court l'intérêt des journalistes pour cet homme coloré. Mario Dumont voulait le voir à bord de son autobus, a-t-elle précisé.

Avec la collaboration de Guillaume Bourgault-Côté Le Devoir

## Les verts, au-delà de l'écologie

FABIEN DEGLISE

Les verts sont verts, mais pas seulement écolos. Ils rêvent aussi d'une multiplication des coopératives de santé au Québec, de la mise en place de programmes de prévention des maladies pour réduire la consommation de médicaments, d'investissements plus importants en éducation, d'une réforme du mode de scrutin mais aussi de coopératives d'artistes pour favoriser la création.

Voilà dans les grandes lignes le programme électoral présenté hier par Scott McKay, chef de la formation politique, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal.

Baptisée «Nous sommes tous verts», la plate-forme du PVQ frappe sans surprise sur le clou de la lutte contre le réchauffement climatique, sur celui du transport en commun électrique ainsi que sur l'étiquetage obligatoire des OGM, pour lequel les verts militent. Mais en même temps, le regroupement environnementaliste propose une série de réformes touchant autant le réseau de la santé et celui de l'éducation que la vie démocratique au Québec.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Scott McKay, chef du Parti vert du Québec, a dévoilé hier l'ensemble de sa plate-forme électorale.

«Nous représentons bien plus que l'environnement», a dit M. McKay. Ce que nous proposons aujourd'hui c'est un programme global de gestion de l'État selon des normes écologiques.»

Côté santé, le PVQ souhaite la création d'un système de coopératives de services de santé pour favoriser l'accessibilité aux soins. La forme de ces structures n'a pas

été précisée par M. McKay. Son parti veut aussi «offrir la possibilité de naissance naturelle partout et pour toutes», mais aussi «augmenter les efforts en prévention du suicide et du jeu pathologique en soutenant les groupes sur le terrain», peut-on lire.

Point important de son programme, le PVQ propose des ré-

formes des institutions démocratiques afin, par exemple, de permettre la tenue d'élections à date fixe. Cette mesure s'accompagnerait aussi d'une élection du premier ministre au suffrage universel direct mais aussi d'un mode de scrutin proportionnel pour «favoriser une représentativité réelle des préférences de l'électorat», peut-on lire.

Notons que l'absence de proportionnelle nuit actuellement aux formations politiques de petite envergure, comme le PVQ ou Québec solidaire, qui, même avec 5% des intentions de vote, n'ont aucune chance dans ce cadre de faire élire des députés.

M. McKay le sait, mais il semble toutefois ne pas vouloir le reconnaître. Avec ce programme en main, il s'est dit en effet confiant de transformer «les intentions de vote» des sondages en bulletins dans les urnes le 26 mars prochain. Et pour le reste, «nous avons présenté ici les grands principes qui devraient guider les députés du PVQ qui vont faire leur entrée à l'Assemblée nationale» au terme de cette course, a-t-il conclu.

Le Devoir

2007

08

09

10

11

12

13

## CONTINUEZ LA BELLE VIE



OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF OBLIGATIONS À TAUX FIXE OBLIGATIONS BOURSIÈRES OBLIGATIONS SÉCURITÉ OBLIGATIONS À ESCOMPTE OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ÉPARGNE FLEXI-PLUS PLAN ÉPARGNE PÉRIODIQUE OBLIGATIONS

ÉPARGNE  
PLACEMENTS  
QUÉBEC

VOTRE  
REER  
GARANTI  
À 100%

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

BONI  
DE  
1%

la première année  
pour les nouveaux  
fonds REER

ANNÉE	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>
TAUX	3,50	3,60	3,70	3,80	4,00	4,10	4,20	4,30	4,40	5,80

\* Incluent le boni de 1% la première année pour les nouveaux fonds REER. Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Épargne  
Placements

Québec

# QUÉBEC 2007



Michel David

## Le pigeon qui monte

Le lancement de la campagne de Mario Dumont à Rivière-du-Loup en mars 2003 ressemblait étrangement au fiasco de Jean Charest la semaine dernière à Sherbrooke: de plus de 200 personnes dans une salle trop grande.

«Aujourd'hui, je me lance dans la campagne pour gagner», avait lancé le chef de l'ADQ, mais il n'y croyait déjà plus depuis un bon moment. Deux mois plus tôt, plus de 1000 personnes avaient assisté à son assemblée d'investiture. Cela semblait faire une éternité.

Pendant un mois, le chef de l'ADQ avait parcouru les régions du Québec, littéralement traqué par la meute journalistique, alléchée par l'odeur du sang. Chaque nouveau sondage était l'occasion d'une autre séance de torture. Hier à Québec, André Boisclair s'est bien tiré d'affaire, mais il a eu un aperçu de ce qui l'attend si les choses ne se redressent pas rapidement pour le PQ.

Cette fois-ci, Mario Dumont n'est pas le pigeon qui tombe mais le pigeon qui monte. Il ne faudra surtout pas le quitter des yeux, sous peine de tomber soi-même des nues le 26 mars. Personne ne sait exactement à partir de quel seuil l'ADQ entrera dans la «zone payante», mais elle s'en approche assurément. Le dernier sondage CROP mené dans la région de Québec laisse déjà entrevoir un balayage des banlieues de la capitale.

Sur son site Internet, *democraticspace.com*, Gregory D. Morrow, dont la méthode avait permis de prévoir à 92 % la nouvelle répartition des sièges à la Chambre des communes au soir du 26 janvier 2006, projette maintenant une récolte de 18 sièges pour l'ADQ, qui détiendrait même la balance du pouvoir.

Depuis sa plus récente simulation, datée du 24 février, M. Morrow accorde quatre nouvelles circonscriptions à l'ADQ: trois péquistes (Berthier, Mirabel, Saint-Maurice) et une libérale (Rouyn-Noranda-Témiscamingue). Au total, c'est pourtant aux dépens des libéraux que l'ADQ risque de faire des gains, notamment dans Arthabaska, Beauce-Sud, Chauveau, La Peltre, Montmagny-L'Islet, Bellechasse et Lévis.

Les adéquistes devraient quand même attendre avant de déboucher le champagne. La méthode de M. Morrow est basée sur les cinq sondages les plus récents. Si la tendance se maintient, l'écart entre le PLQ et le PQ, qu'il évalue à 7,3 points à l'heure actuelle, ira croissant, alors que la possibilité d'un gouvernement minoritaire diminuera d'autant.

Même si personne ne craint plus de voir l'ADQ former le gouvernement, il demeure remarquable que le pigeon ait pu monter si rapidement sans prendre une volée de plomb dans l'aile, comme cela s'était produit en 2003 lorsque M. Dumont était devenu l'ennemi public numéro un.

Pourtant, sa plate-forme ouvre toujours la porte à une «médecine à deux vitesses» et l'allocation de 100 \$ par semaine pour chaque enfant d'âge préscolaire qui ne fréquente pas le réseau de garderies subventionnées est l'équivalent de ces «bons de garde» qui avaient fait monter aux barricades il y a quatre ans.

Soit, le chef de l'ADQ a vite flairé que l'accommodement raisonnable était un bon filon, mais cela ne suffit pas à expliquer sa spectaculaire résurrection. D'ailleurs, M. Dumont n'est pas revenu sur le sujet depuis le jour du déclenchement des élections, si ce n'est pour répondre aux questions de journalistes au sujet de l'expulsion de la jeune musulmane qui portait le hijab pendant une partie de soccer.

La conjonction d'un gouvernement impopulaire et d'une opposition officielle dont le chef n'arrive pas à s'imposer a créé une conjoncture particulièrement favorable, mais il y a aussi le fait que le message de l'ADQ n'a jamais été livré de manière aussi efficace et aussi cohérente.

«Cette année, on a un véritable orchestre et ça va faire une différence», avait dit Mario Dumont en 2003. Un orchestre, c'est très bien, à la condition qu'il joue en harmonie. Celui de l'ADQ était tout de suite tombé dans une insupportable cacophonie.

Cette fois-ci, il n'y a pas d'orchestre. Il y a un homme-orchestre. Ça ne fait pas une grosse équipe, mais ça évite au moins d'avoir à changer de porte-parole en catastrophe, comme M. Dumont avait dû le faire en 2003 pour rendre un peu moins effrayante sa «médecine à deux vitesses». L'ADQ n'a plus qu'un seul visage et une seule voix. Jusqu'à hier, quand un de ses candidats n'a pas pu réfréner ses ardeurs antisyndicales, on n'avait pas entendu un seul couac.

Quand les jeunes dissidents de la commission jeunesse ont quitté le PLQ pour protester contre l'entente de Charlottetown, en 1992, ils ont dû se laisser guider par des gens plus expérimentés. Jean Allaire, bien sûr, mais aussi le philosophe Jacques Dufresne et le politologue Guy Laforest, qui ont présidé à l'élaboration de la première plate-forme de l'ADQ, sans oublier Moncef Guitouni, le premier président du parti, qui a dû partir dans la controverse.

Même si l'ADQ a rapidement été assimilée à Mario Dumont, lui-même est longtemps resté sous l'influence d'espèces de gourous qui suppléaient à son absence de réflexion. Aux premiers ont succédé les Léon Courville, Paul Daniel Muller, Stephen Morgan... Le programme de M. Dumont n'était pas vraiment le sien.

La déconfiture du 14 avril 2003 a eu l'avantage de faire le ménage autour du chef de l'ADQ. Il s'est affranchi de ses mentors et donne maintenant l'impression d'être en parfaite symbiose avec son programme. Certes, l'ancien président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, y a mis du sien, mais ce n'est pas un gourou. C'est plutôt un adjoint.

### Rectificatif

Dans ma chronique de mardi, j'ai fait dire à Stéphane Dion qu'il recommandait de «faire souffrir» le Québec en 1995 si le OUI l'emportait. À l'époque, cette déclaration lui avait été attribuée à tort par une dépêche de la Presse canadienne et le rectificatif m'avait échappé. Les choses vont suffisamment mal pour M. Dion que je m'en voudrais de l'accabler injustement.

mdavid@ledevoir.com

## Le matraquage publicitaire commence

Jean Charest est en vedette tandis qu'André Boisclair est en retrait

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Même combat mais des stratégies différentes. Libéraux et péquistes ont adopté des approches tout à l'opposé pour leurs premières publicités télévisées de la campagne. D'un côté, Jean Charest tient la vedette de messages positifs; de l'autre, André Boisclair reste en retrait de publicités où le bilan des libéraux est passé dans le tordeur.

La continuité ou la rupture avec quatre années de réalisations ou d'échecs, c'est selon. Voilà essentiellement le choix que proposent le Parti libéral (PLQ) et le Parti québécois (PQ) dans des messages qui seront mis en ondes à compter d'aujourd'hui, sans qu'on connaisse la fréquence des diffusions. Les sites Internet des deux partis permettaient néanmoins hier de visionner ces publicités d'une trentaine de secondes.

Le PLQ en propose donc cinq, ciblant la santé, l'éducation, la famille, l'économie et l'environnement. Le concept est simple et classique: on y voit chaque fois le premier ministre entouré de ses ministres les plus influents — selon le sujet traité. Une table garnie de verres d'eau fait office de décor.

Sur une musique type semblable à celles des vidéos publicitaires, M. Charest s'adresse aux citoyens pour décrire les réalisations de son gouvernement dans chaque secteur, en plus d'annoncer ses promesses pour un deuxième mandat. La caméra entre en zoomant sur le premier ministre; les séquences du cœur des publicités sont constituées de plans généraux illustrant le propos, puis on revient sur l'équipe attablée autour du chef, qui prononce alors le slogan «Unis pour réussir». Seul M. Charest parle dans les cinq messages. Sans faire aucune allusion aux autres partis, les libé-

raux jouent la carte du gouvernement au pouvoir. En évitant soigneusement de revenir sur les controverses du premier mandat, Jean Charest dresse le portrait de quatre années selon lui fructueuses en tout point pour le Québec. «*Sous notre leadership, le Québec devient un modèle en matière de gestion de l'environnement à l'échelle mondiale*», dit-il notamment.

Au sujet de sa politique familiale, le chef libéral souligne que, «*quand un journal titre que nous sommes le paradis des familles, c'est parce que nous avons livré la marchandise*». Une référence aux congés parentaux bonifiés... une idée qui vient pourtant du PQ.

Ailleurs, le premier ministre réitère ses promesses d'ajouter 1500 médecins et plusieurs infirmières aux effectifs actuels, sa volonté d'offrir un accès garanti à toutes les chirurgies, d'ajouter une heure de classe par jour, de relancer le développement hydroélectrique afin d'accroître l'exportation de cette énergie «propre» (l'hydroélectricité «est notre pétrole à nous», dit-il). Partout, le ton est positif, le regard porté en avant.

À la radio, les mêmes thèmes sont développés, en plus de celui de la prospérité des régions. Les ministres responsables sont toutefois les orateurs de ces publicités, laissant à M. Charest le slogan de la fin.

Le ton est tout autre du côté péquiste. Le fond musical, d'abord: les deux messages de 30 secondes utilisent une rythmique swing qui se transforme progressivement en un rock relativement lourd. La forme ensuite: l'équipe Boisclair n'apparaît qu'à la fin, lorsque le chef péquiste vient proposer de «reconstruire le Québec» ensemble. C'est d'ailleurs la seule phrase qu'il prononce.

Les 20 premières secondes de chaque publicité sont consacrées à montrer ce que les libéraux ont «négligé»

(mot clé de la campagne) depuis 2003. On voit donc un jeune adulte faire un tour du Québec en accéléré. Il laisse sur son passage de grosses flèches rouges indiquant ce qui a été mal géré par le PLQ selon le PQ: Orford, les universités, les autoroutes et viaducs, les lacs, les urgences d'hôpitaux... «*Il y en a qui veulent qu'on pense que tout va bien: on ne peut pas laisser faire ça*», indique ensuite le personnage, avant que M. Boisclair n'apparaisse.

Une publicité de deux minutes a aussi été préparée par le PQ. Cette fois, tous les gros noms de l'équipe défilent et interviennent pour dénoncer le bilan libéral. L'ancien journaliste Bernard Drainville parle du programme libéral comme d'une vieille «minoune», alors qu'on avait promis en 2003 une «voiture neuve». On dénonce entre autres les listes d'attente allongées, les régions abandonnées, l'épisode des défusions municipales, le manque général de vision du gouvernement...

La souveraineté est évoquée, mais à peine: Pierre Curzi parle de l'importance de «rapprocher le pays», tandis que Lisette Lapointe explique l'utilité pour le Québec de posséder tous les éléments du «coffre à outils» pour bâtir son avenir. Sinon, les propositions du PQ pour le prochain mandat ne sont pas évoquées, l'accent étant mis sur l'insatisfaction des électeurs face au gouvernement actuel.

À la Presse canadienne, l'organisateur en chef du PQ, Nicolas Girard, a indiqué que les publicités viennent mettre en lumière l'effet concret dans la vie quotidienne des Québécois des promesses non réalisées par le gouvernement Charest. La candidate du PQ dans Bourget, Diane Lemieux, a pour sa part mentionné qu'il s'agit de publicité négative, mais «d'un niveau d'agressivité tout à fait acceptable».

Le Devoir



Amir Khadir, porte-parole de Québec solidaire, a fait remarquer que son parti et celui des verts obtiennent 10 % d'appui dans les sondages.

## Un débat sur le débat des chefs

Québec solidaire demande au Conseil de presse de se prononcer sur son exclusion

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ  
FABIEN DEGLISE

Écarté du débat des chefs, Québec solidaire (QS) a demandé hier au Conseil de presse d'émettre rapidement un avis enjoignant au Consortium des télédiffuseurs d'accepter cette formation ainsi que le Parti vert au débat du 13 mars. Une première étape qui pourrait se transformer en recours juridique au besoin.

Frustrés par la décision de Radio-Canada, TVA et Télé-Québec, qui n'invitent que Jean Charest, André Boisclair et Mario Dumont à la traditionnelle joute verbale, les solidaires estiment que l'intérêt du public sera lésé au soir du 13 mars. «*Nos deux partis politiques représentent au moins 10 % de la population*, a expliqué hier en point de presse Amir Khadir, porte-parole national de QS. (Le débat des chefs existe) pour permettre à la population d'avoir la possibilité d'entendre tous les courants politiques, de manière à refléter l'état de la situation politique.» Selon M. Khadir, les télédiffuseurs accordent plutôt «un traitement particulier et un temps d'antenne privilégié à des partis qui sont déjà grandement favorisés».

Le chef du Parti vert du Québec (PVQ), Scott McKay, s'est aussi dit déçu de la décision du consortium. «*Il faut que toutes les formations politiques qui offrent des solutions de rechange crédibles aux Québécois puissent être entendues*, a-t-il expliqué en entrevue au Devoir. La majorité de la population est déçue par cette décision. Aujourd'hui, la population du Québec a envie d'entendre parler les verts.»

Installé symboliquement devant les bureaux de TVA, M. Khadir a demandé au Conseil de presse du

Québec de prendre position dans ce dossier. QS appuie sa requête sur le fait que le Conseil est garant du «*respect du droit au public à une information exacte, rigoureuse, complète et pluraliste*». Hier, le Conseil ne pouvait certifier qu'il pourrait émettre un avis-recommandation à temps pour le débat.

Autrement, QS n'exclut pas l'idée de faire appel aux tribunaux. Mario Dumont a déjà exploré cette avenue en 1994: la Cour d'appel avait alors statué que le traitement équitable en temps d'antenne, garanti par la loi électorale, ne s'appliquait pas à une émission d'affaires publiques mise sur pied par un télédiffuseur. Mario Dumont s'est référé à ce jugement hier pour indiquer qu'il n'appuierait pas la demande des deux partis.

Privilégiant une autre approche, Scott McKay compte sur l'appui de personnalités afin de forcer les diffuseurs à revoir leur programme télé. «*Les verts essaient de réunir un groupe de personnes pour demander au consortium de revenir sur sa décision déplorable et inacceptable d'un point de vue démocratique*», a dit le chef. Il a indiqué être en contact avec Claude Béland, qui a présidé les consultations publiques sur la réforme des institutions démocratiques. Jean-Pierre Charbonneau sera aussi approché.

Un site Internet ([www.debatpourous.net](http://www.debatpourous.net)) favorable à la participation des cinq grands partis au débat des chefs a recueilli près de 3000 signatures de différents groupes et personnalités dans les derniers jours.

Par ailleurs, le Réseau de l'information a offert hier aux cinq partis de participer à un deuxième débat télédiffusé sur ses ondes, le 15 mars.

Le Devoir

Accommodements raisonnables

## Boisclair contredit par deux candidats

ROBERT DUTRISAC

Charny — Le chef du Parti québécois, André Boisclair, affirme qu'il a une position claire sur les accommodements raisonnables, mais il s'est fait carrément contredire hier par deux de ses candidats sur cette question.

Le candidat péquiste de Blainville, Richard Legendre, a déclaré sur les ondes de Radio-Canada qu'à «un moment donné, dans le sport, au niveau des uniformes, au niveau des équipements, au niveau de la sécurité, il faut qu'on ait les mêmes règles pour tout le monde». Il faut donc appuyer la décision de l'arbitre qui a expulsé d'un match de soccer une jeune fille musulmane, Asmah Mansour, qui insistait pour porter le hijab, estime M. Legendre, un ancien président de Tennis Canada.

Or André Boisclair a pris la position contraire mardi, affirmant qu'il ne voyait pas pourquoi l'arbitre avait expulsé la joueuse, car l'argument de la sécurité ne tient pas.

Hier, au cours d'un point de presse, M. Boisclair a dit qu'il maintenait sa position. «*Je ne sais pas qu'il existe nulle part dans le monde, ni à Montréal pas plus qu'à Téhéran, des règlements qui empêcheraient une personne de porter le hijab*», a-t-il indiqué.

Un autre candidat, l'ancien blochaïste Richard Marceau, qui se présente dans Charlesbourg, s'est élevé contre une décision de la Commission des droits de la personne qui a demandé à l'Hôpital général juif de Montréal de verser 10 000 \$ à un ambulancier qui avait été expulsé de la cafétéria du centre hospitalier parce qu'il mangeait de la nourriture non casher interdite par la religion juive. M. Marceau s'est converti à la confession juive.

À l'encore, André Boisclair s'est inscrit en faux, estimant que la Commission des droits de la personne a pris une bonne décision en exigeant un dédommagement de l'Hôpital juif.

Malgré ces deux élus qui le contredisent, le chef péquiste considère qu'il n'existe pas de division au sein de ses troupes sur la question des accommodements raisonnables. Mardi, M. Boisclair a déclaré que l'État avait le devoir de donner des directives à l'administration publique sur les accommodements raisonnables mais qu'il ne devait pas intervenir dans des litiges privés. C'est le cas de la footballeuse au hijab ou celui du YMCA qui a givré ses vitres pour empêcher que des juifs hassidiques du quartier puissent apercevoir les femmes qui s'entraînent. «*Sur cette question, je suis solidaire comme le roc*», a-t-il dit. Il est le seul chef à exercer un leadership sur cette question «avec autant de rigueur et de transparence, loin des petits gains simples et faciles pour séduire l'opinion publique», a-t-il soutenu.

De passage dans la région de Québec hier, André Boisclair a réitéré les engagements de son parti pour les services de garde. Il n'entend pas abolir la nouvelle structure, imposée par les libéraux dans la loi 124 qui a créé les bureaux coordonnateurs. Mais il est prêt à modifier la loi si nécessaire pour assurer un meilleur soutien pédagogique aux éducatrices.

Le Parti québécois promet de maintenir le tarif actuel de 7 \$ par jour que les élus péquistes ont tant décrié quand le gouvernement Charest l'a imposé. Il n'est donc pas question de revenir aux garderies à 5 \$.

Le Devoir



Par un collectif

Sous la direction de Régent Bouchard

## AVENTURE

EXPÉDITIONS AU CŒUR DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Approuvé par le MELS  
2<sup>e</sup> cycle du primaire

Livre A (144 p.) ISBN 978-2-7608-8058-0  
Livre B (136 p.) ISBN 978-2-7608-8052-8  
25 \$ chacun

LIDEC inc.  
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal

514.845.5545

LA FORCE DU DROIT

## QUÉBEC 2007

Les dirigeants du réseau interpellent les chefs politiques

## Santé: pas moins de 110 000 postes à pourvoir d'ici 2015

LOUISE-MAUDE  
RIOUX SOUCY

La pénurie de main-d'œuvre dans le domaine de la santé est souvent réduite à un manque de médecins qui pousse les politiciens à s'avancer sur ce terrain pour laisser les autres travailleurs dans l'ombre. Mais outre les 800 omnipraticiens et les 800 spécialistes qui font cruellement défaut au réseau, il faudra aussi trouver pas moins de 110 000 nouvelles recrues d'ici 2015 dans le milieu de la santé, a rappelé hier l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS).

La santé a beau figurer en bonne place sur l'écran radar des cinq principaux partis, toutes leurs promesses pour faciliter l'accessibilité risquent de frapper un mur, prévient

cette association, qui rassemble 140 établissements au Québec. Et pour cause: jusqu'à présent, aucun des partis ne s'est penché sur la question du renouvellement des ressources humaines, un casse-tête qui pourrait bien devenir un cauchemar s'il n'est pas pris en compte.

Chiffres à l'appui, le président de l'AQESSS, Alex G. Potter, n'a pas mâché ses mots hier pour souligner l'urgence d'un débat de fond à propos d'un défi qui, selon lui, dépasse largement tous les autres. À l'heure actuelle, le réseau est porté à bout de bras par plus de 250 000 personnes. Mais d'ici 2015, près de la moitié de ces travailleurs auront atteint l'âge de la retraite.

Dans un contexte de pénurie comme celui que connaît le Québec, le défi est gigantesque, a poursuivi la directrice générale de l'asso-

ciation, Lise Denis. «L'ampleur de la tâche est telle qu'elle interpellé non seulement la santé et les services sociaux mais tout le gouvernement, voire la société au complet.»

Concrètement, le réseau aura besoin de 110 000 nouvelles recrues d'ici 2015. En détail, cela donne 40 000 infirmières, 26 000 préposés aux bénéficiaires, 11 000 infirmières auxiliaires, 14 000 techniciens, 16 000 psychologues, éducateurs spécialisés et travailleurs sociaux ainsi que 1200 pharmaciens. Ces recrues auront toutefois elles-mêmes besoin de renforts puisque les établissements devront desservir 300 000 personnes supplémentaires aux cours des cinq prochaines années.

«Le prochain ministre devra aussi composer avec le fait que d'ici trois ans, près de la moitié des 10 000 cadres du réseau auront acquis le

droit de prendre leur retraite, a souligné Mme Denis. Sans mesures vigoureuses, cela risque de priver le réseau de l'expérience et de l'expertise nécessaires à l'organisation et à la coordination des soins et des services.»

À défaut de pouvoir évaluer des propositions, l'AQESSS a avancé quelques idées hier, notamment celle d'offrir des incitatifs financiers pour retenir les travailleurs d'expérience arrivés à l'âge de la retraite. L'association propose aussi de faciliter le transfert de connaissances entre les générations en doublant la somme destinée à la formation, la faisant passer de 110 millions à 220 millions. Enfin, l'AQESSS suggère que des mesures soient adoptées pour réaliser les carrières en santé.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'association qui représente les dirigeants d'établissements de santé au Québec a invité hier les chefs politiques à dire comment ils entendent s'y prendre pour répondre aux besoins criants de main-d'œuvre au cours des prochaines années.

Université d'Ottawa

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES DROITS DE L'ENFANT

Université d'Ottawa  
Pavillon Fauteux  
57, rue Louis-Pasteur  
15 au 17 mars 2007

Journée étudiante :  
14 mars 2007



LE CENTRE DE RECHERCHE  
ET D'ENSEIGNEMENT  
SUR LES DROITS DE LA PERSONNE



uOttawa

Faculté de droit  
Faculty of Law

Organisée par :

La Faculté de droit, Section de droit civil,  
Université d'Ottawa et le Centre de recherche  
et d'enseignement sur les droits de la personne

Site web :

www.cdp-hrc.uottawa.ca/conferences/  
cide-icrc/index\_f.html

Interprétation simultanée

Bilan du premier mandat par 27 universitaires

## Charest exagère sa performance, selon les auteurs de l'analyse

ANTOINE ROBITAILLE

Sainte-Scholastique — Une enquête de 27 universitaires sur les réalisations du gouvernement Charest, que le chef libéral brandit régulièrement en guise de preuve des qualités de son administration, n'accorde pourtant que la «note de passage» au gouvernement. Aussi, un de ces auteurs est devenu... candidat péquiste. Il s'agit de Guy Lachapelle.

Jean Charest mentionne souvent avec fierté que ces universitaires «ont conclu que [son] gouvernement avait réalisé un très haut pourcentage de ses engagements». C'est ce qu'il a encore déclaré lundi à la Cité de la Santé, à Laval. Or un des chercheurs qui ont dirigé ce livre, le politologue François Pétry, trouve que Jean Charest se contente de peu. En effet, pour la période étudiée (qui se terminait en juin 2006), ce gouvernement n'avait obtenu que la note de passage, soit 60 %: «Je déplore que M. Charest utilise notre enquête comme preuve de ce qu'il avance. Avec notre méthodologie, nous arrivons à un résultat de 30 promesses sur 50 réalisées en tout ou partie. Dire que l'essentiel des promesses a été tenu me semble donc très exagéré. 60 %, c'est la note de passage, sans plus», a indiqué M. Pétry, qui complètera vendredi sa mise à jour des réalisations du mandat de Jean Charest.

Dans un des chapitres du livre dont il est l'auteur, M. Pétry se disait en mesure de prédire «sans risque d'erreur» qu'«à l'issue du mandat», les «deux tiers des engagements électoraux libéraux seront probablement réalisés». Cela ne semblait pas aussi certain lundi, au moment où nous avons parlé à M. Pétry. Et même si ce taux de réalisation des deux tiers était atteint, ce serait «inférieur au taux de 75 % tel qu'il avait été calculé pour le PQ au pouvoir de 1994 à 2003», écrit M. Pétry dans son livre.

Toutefois, a nuancé le politologue hier, les péquistes sont restés deux mandats au pouvoir, ce qui donne évidemment plus de temps pour réaliser des promesses. Cependant, en deux mandats, un parti fait davantage de promesses. «Mais il en recycle aussi beaucoup», souligne M. Pétry.

Le prof devenu candidat

Un des auteurs du livre, Guy Lachapelle, est politologue à l'université Concordia et... candidat péquiste dans Fabre. «Je suis content que M. Charest cite un souverainiste!», a lancé M. Lachapelle hier lorsque joint par *Le Devoir*. «Il devrait lire le livre au complet, ce n'est pas si élogieux que ça», a-t-il ajouté. M. Lachapelle estime que globalement, le livre donne un «C-» au gouvernement libéral.

Le texte de M. Lachapelle, cosigné avec Bruno Maltais, porte sur la «lune de miel» du gouvernement Charest, qui a été selon lui la plus courte de l'histoire contemporaine du Québec. D'entrée de jeu, MM. Lachapelle et Maltais rappellent la phrase de janvier 2005 du chroniqueur de *The Gazette*, Don Macpherson, selon qui le gouvernement Charest était le «pire gouvernement de l'histoire du Québec». Mais dans leur texte, ô ironie, les auteurs prévoient une remontée de Jean Charest dans les sondages: «Notre hypothèse est qu'il y aura un léger retour de balancier à l'approche de la campagne électorale [...]. Déjà, depuis janvier 2006, les intentions de vote pour le PQ ont chuté au profit du PLQ, mettant les deux partis au coude à coude selon les sondages Léger Marketing et CROP réalisés en juin.»

M. Lachapelle avait-il pour autant prévu la défaite du parti pour lequel il est candidat? Non, puisqu'il notait que cette remontée pourrait bien être une illusion: «Les



ARCHIVES REUTERS

Jean Charest

intentions de vote pour le PQ et la satisfaction à l'égard du gouvernement Landry étaient à la hausse au cours des mois qui ont précédé la défaite péquiste en avril 2003.»

C'est davantage en politique qu'en politologue que M. Lachapelle nous a répondu hier. Le sondage Léger Marketing-*Le Devoir* de lundi? «Moi, je ne sens pas ça sur le terrain. Ce n'est pas ce que j'entends. Les gens sont moroses et le taux d'insatisfaction [à l'endroit du gouvernement] demeure élevé. Il n'a réalisé que 40 % de ses engagements.»

Bilan mitigé

Par ailleurs, M. Pétry souligne que les 27 chercheurs sont loin d'avoir tous donné une bonne note au gouvernement en ce qui a trait à ses réalisations. Dans un chapitre de conclusion, il affirme, après avoir appliqué une grille raffinée, que neuf des chapitres sont «positifs» alors que sept sont jugés neutres et six autres négatifs. «Pris globalement, les chapitres de cet ouvrage présentent une évaluation mitigée, ni vraiment positive, ni vraiment négative, des performances de ce gouvernement», écrit-il.

Eric Montpetit, professeur à l'Université de Montréal, conclut que la «réingénierie de l'État [entreprise par le gouvernement Charest] ne peut être considérée l'«gîtme» d'un point de vue démocratique. Il souligne qu'en 2003, le programme du parti n'annonçait pas cette «réingénierie». M. Montpetit écrit aussi que «le gouvernement respecte peu de promesses contenues dans son programme». À son sens, «plusieurs des décisions rattachées à cette réingénierie peuvent être comprises comme allant à l'encontre des valeurs du Parti libéral du Québec.»

Enfin, dans sa conclusion générale de l'ouvrage, François Pétry écrit que, tout d'abord, «Jean Charest n'a pas vraiment respecté les promesses importantes d'abaisser les impôts, de réinvestir dans la santé et l'éducation et de transformer la fonction publique grâce à la réingénierie de l'État». En revanche, toutefois, «d'autres engagements importants ont été réalisés entièrement ou presque dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'énergie et bien d'autres». Bref, le gouvernement Charest n'a pas été «aussi mauvais» qu'on l'a dit. Mais «les collaborateurs de l'ouvrage jugent [...] que le gouvernement Charest a manqué de sensibilité à l'opinion publique [...]. Il semble donc que nos collaborateurs soient d'accord avec les médias et l'opinion publique pour attribuer, au moins en partie, le faible niveau de popularité du gouvernement Charest à son manque de sensibilité envers l'opinion publique.»

Le Devoir

# 26 MARS 2007

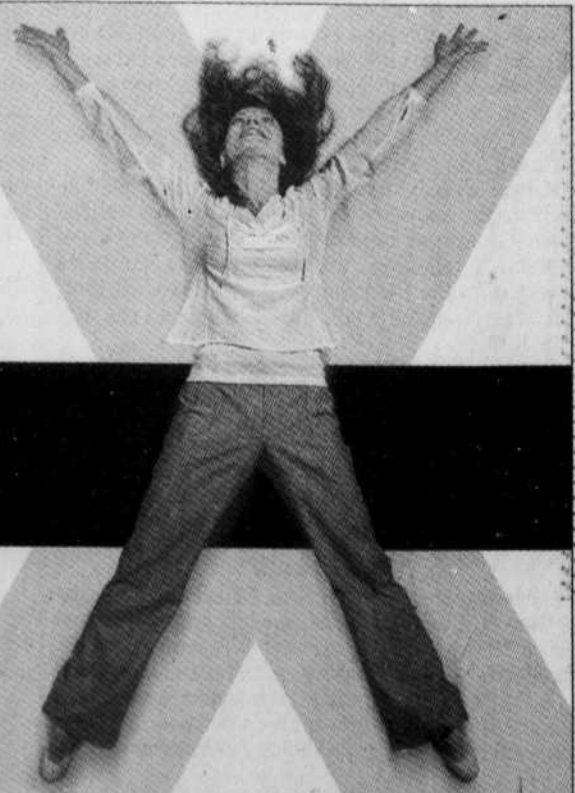
## ÉLECTIONS GÉNÉRALES

### FINANCEMENT POLITIQUE? DÉPENSES ÉLECTORALES? POUR EN CONNAÎTRE LES RÈGLES :

1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)  
www.electionquebec.qc.ca



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC  
Parce qu'un vote, ça compte



## ACTUALITÉS

Contrats militaires

## L'industrie aérospatiale est en colère

Le gouvernement a le devoir de consolider l'industrie au Québec

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les entreprises québécoises qui œuvrent dans le domaine de l'aérospatiale ne digèrent tout simplement pas l'attitude du gouvernement Harper dans le dossier des retombées économiques des contrats militaires. Selon l'Association québécoise de l'aérospatiale, la province doit recevoir 55 % des retombées économiques de 9,2 milliards annoncées par le ministre de l'Industrie, Maxime Bernier. Des emplois sont en jeu si le gouvernement ne protège pas l'industrie du Québec, a soutenu cette association.

«Le gouvernement fédéral a une responsabilité. Il ne peut pas s'en laver les mains et dire "démérez-vous"! S'il continue dans cette voie, il faudra mener la bataille», a lan-

cé au *Devoir* Sue Dabrowski, directrice générale de l'Association québécoise de l'aérospatiale, qui représente les 230 entreprises de ce secteur.

Mme Dabrowski a dit ne pas être surprise des commentaires de Maxime Bernier puisque son association n'a toujours pas réussi à rencontrer le ministre, malgré le fait qu'elle représente tous les joueurs de l'industrie aérospatiale de la province, de la plus petite à la plus grande. «Je suis très déçue. J'espère encore le rencontrer et lui dire que le processus éprouve des problèmes. Il faut travailler en équipe.»

Hier, *Le Devoir* révélait que le gouvernement Harper n'a pas l'intention de revenir sur sa décision en ce qui concerne les retombées économiques des contrats militaires. Les nouveaux contrats qui

seront signés au cours des prochaines semaines avec Boeing (pour les hélicoptères Chinook) et Lockheed Martin (pour les avions C-130J) totaliseront 7,3 milliards de dollars en retombées économiques pour le pays. Cette somme s'ajoute au 1,9 milliard déjà annoncé dans le cadre du contrat des C-17 de Boeing.

L'industrie aérospatiale du Québec, qui représente 55 % de ce secteur au Canada, veut donc récupérer 55 % de cette manne pour continuer à structurer son industrie. Mais le gouvernement Harper refuse d'exiger des retombées par province, laissant aux multinationales américaines le soin de décider où elles réinvestiront les retombées.

Des pertes d'emplois?

«Airbus vient d'annoncer

10 000 mises à pied. Si ça commence à arriver ici, ça va être grave. Il faut travailler à sauver ce qu'on a bâti depuis si longtemps. Et le gouvernement fédéral a une responsabilité. Ses décisions ont un impact sur l'économie», a affirmé Mme Dabrowski. Le secteur de l'aérospatiale représente 40 000 emplois au Québec. «Ces retombées économiques, c'est une occasion qui arrive tous les 30 ans. C'est majeur. Il faut donc l'utiliser pour protéger l'industrie du Québec, exactement comme le gouvernement a protégé l'industrie de l'automobile en Ontario. On ne demande pas la lune. C'est de l'argent public, il faut bien s'en servir», a continué la directrice générale.

Aux Communes hier, le Bloc québécois a sauté sur l'occasion.

«Le premier ministre prendra-t-il enfin ses responsabilités et ajoutera-t-il au contrat une clause qui garantit une répartition régionale des retombées?», a demandé Gilles Duceppe. Le premier ministre Harper n'a pas bronché. «Nous sommes en train de créer des contrats pour plusieurs achats militaires. Il y aura des retombées économiques pour toutes les industries de la défense nationale à travers le Canada. Nous venons de commencer», a répondu Stephen Harper.

Le ministre Bernier a soutenu que le Bloc québécois ne prévoyait pas d'achats militaires dans sa plate-forme électorale, ce qui le discrédite. «Avec le Bloc québécois, c'est pas d'achats militaires». Avec le Bloc québécois, c'est aucune retombée économique pour le Québec. C'est cela, le Bloc québécois»,

a-t-il dit en guise de réponse aux attaques du parti souverainiste.

Mais le chef du Bloc n'en démord pas. «On devrait faire la même chose pour l'aéronautique que l'on fait pour l'automobile. L'aéronautique doit être concentrée au Québec. Il y a une masse critique qui se développe. C'est comme ça qu'une telle industrie fonctionne», a-t-il dit à sa sortie de la période de questions. Il a ajouté que Stephen Harper a peur de la réaction de l'Ouest s'il donne l'avantage au Québec.

Le chef du NPD, Jack Layton, estime lui aussi que les retombées économiques devraient suivre le poids de chaque province dans l'industrie, même si les pourcentages ne sont pas respectés à la lettre.

Le Devoir

## Dion invite Lavigne à rester au Sénat

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les velléités du sénateur Raymond Lavigne de se présenter aux prochaines élections fédérales ont été modérées par le chef Stéphane Dion hier, qui l'a invité à rester à la Chambre haute.

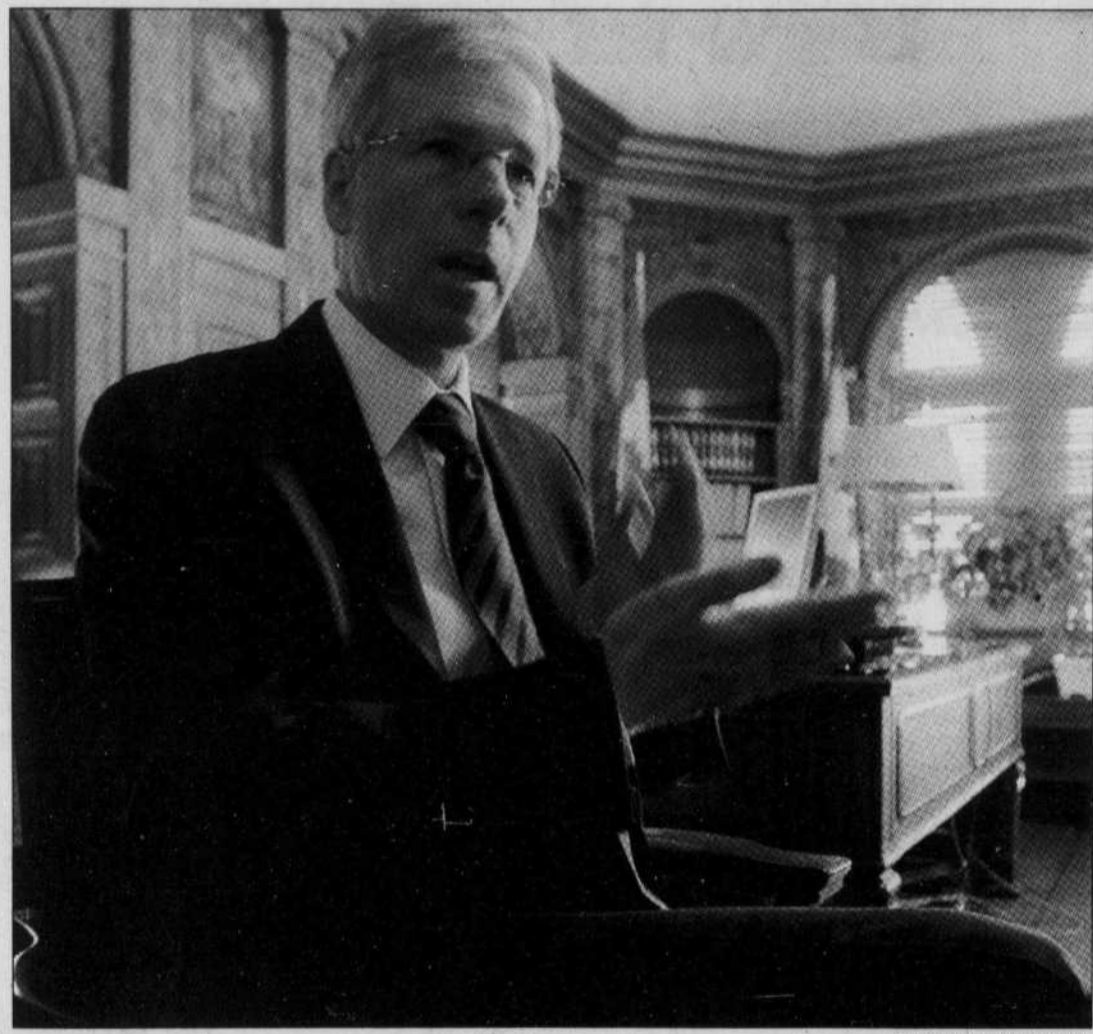
«Je suggère qu'il reste sénateur pour le moment, c'est ce qui est le mieux pour tout le monde», a déclaré M. Dion à sa sortie de la Chambre des communes hier. Visiblement mal à l'aise de parler de ce sujet, M. Dion n'a pas voulu commenter davantage.

Peu de députés libéraux québécois ont voulu discuter du sujet. «Ce n'est jamais bon d'être expulsé du caucus libéral si on veut être candidat libéral», a lancé un des rares à le faire, Francis Scarpaleggia. Si quel qu'un fait l'objet d'une enquête de la GRC, ce n'est peut-être pas le meilleur candidat libéral. «Je ne pense pas que ce soit sérieux», a pour sa part indiqué Massimo Pacetti.

Comme *Le Devoir* le rapportait hier, le sénateur Lavigne laisse courir le bruit qu'il voudrait peut-être se présenter aux prochaines élections fédérales dans la circonscription de Jeanne-Le Ber, qu'il avait représentée de 1993 à 2002. Il organise d'ailleurs un gros «souper-spaghetti» le 10 mars prochain. Le but serait de montrer qu'il contrôle encore sa circonscription. À défaut de se présenter lui-même, il pousserait une candidature de son choix. Le nom de la conseillère municipale Line Hamel circule.

Le médecin Clifford Blais, qui a un temps jonglé avec la possibilité de se présenter à la chefferie libérale, s'est aussi dit intéressé par la circonscription.

Selon nos informations, le sénateur Lavigne avait invité Stéphane Dion à son souper-spaghetti, mais ce dernier a décliné l'invitation. Personne dans l'entourage de M. Dion n'a voulu confirmer officiel-



CHRIS WATTIE REUTERS

La réponse de Stéphane Dion aux velléités de Raymond Lavigne a été claire: «Je suggère qu'il reste sénateur pour le moment», a dit le chef libéral.

lement cette information. Interrogé à ce propos, M. Dion a bredouillé qu'il ne savait même pas quand l'événement avait lieu.

Au parti, on hésite désormais à se montrer en présence du controversé sénateur. M. Lavigne a en effet été expulsé de son caucus l'été dernier parce qu'il fait l'objet d'une

enquête de la GRC pour des dépenses irrecevables qu'il s'est fait rembourser par le Sénat.

Dans les coulisses libérales, plusieurs personnes se sont même réjouies de la publication de l'article du *Devoir* d'hier, y voyant une occasion de précipiter l'expulsion définitive de l'homme.

Le sénateur Lavigne ne rappelle pas les médias. Il est sorti brièvement de la Chambre haute hier mais, à la vue de la caméra du réseau TVA, il a rebroussé chemin en signifiant qu'il ne voulait pas faire de commentaire.

Le Devoir

EN BREF

## Alain-G. Gagnon honoré

Le professeur Alain-G. Gagnon, du département de science politique de l'UQAM, a remporté le prix Josep Maria Vilaseca i Marcet (1919-1995) de l'Institut d'études autonomiques de Catalogne pour son ouvrage *Au-delà de la nation unificatrice. Plaidoyer pour le fédéralisme multinational*. Cette distinction, accompagnée d'une bourse de 24 000 \$, lui a été remise ex æquo avec la professeure Sandra León pour son étude intitulée *The Political Economy of Fiscal Decentralization*. La cérémonie de remise de ce prix aura lieu en mai prochain, à Barcelone, en présence d'un représentant de Generalitat de Catalogne. Ce prix fut institué en l'honneur de Josep Maria Vilaseca i Marcet, avocat et premier directeur de l'Institut d'études autonomiques (Barcelone) et un des auteurs du Statut d'autonomie de la Catalogne (1979). — *Le Devoir*

## Plainte contre le gouvernement

Une plainte voulant que le Canada, plus précisément le Québec, ait violé les lois sur les parcs et le développement durable en modifiant, en juin 2006, les limites du parc national du Mont-Orford a été déposée il y a six jours auprès de la Commission de coopération environnementale (CCE). Elle provient de SOS Parc Orford, la Société pour la nature et les parcs du Canada ainsi que Nature Québec/UCQN. Le secrétariat de la CCE en a fait l'annonce hier, par voie de communiqué. Il lui revient maintenant de voir si, à première vue, le Canada a omis d'assurer l'application efficace de sa loi sur l'environnement, en regard de

l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). Le directeur de l'unité des communications sur les questions d'application au secrétariat de la CCE, Geoffrey Garver, prévoit être en mesure de déterminer si la plainte est recevable dans une trentaine de jours. Le cas échéant, le secrétariat demandera au gouvernement responsable, dans ce cas-ci le Québec, «de [lui] fournir une réponse». Une fois cette réponse reçue, après étude, le secrétariat décidera s'il recommande ou non aux membres du conseil de la CCE de procéder à la préparation d'un dossier factuel (qui correspond à une enquête). Le conseil en question est composé des ministres de l'Environnement du Canada, des États-Unis et du Mexique. Tout cela pourrait prendre jusqu'à un an après le dépôt de la plainte. — *PC*

## C. difficile détectée en Ontario

Toronto — La bactérie *C. difficile* de la même souche virulente que celle qui a fait 2000 morts au Québec depuis 2003 a été formellement identifiée dans un hôpital de la région de Toronto, présentement aux prises avec plus d'une douzaine de cas. Une représentante du Trillium Health Centre à Mississauga, où 14 patients ont reçu un diagnostic de *C. difficile*, a confirmé qu'un des quatre patients décédés récemment était porteur de la même souche de la bactérie mortelle qui a ravagé des hôpitaux du Québec. Le centre en a eu la confirmation après avoir envoyé des échantillons à Winnipeg pour des tests de dépistage, a fait savoir Roula Giannidis. Cependant, elle n'a pas pu dire si la bactérie a directement causé un ou l'autre des décès. — *PC*

DÉJEUNERS-CAUSERIES HORS SÉRIE

RBC Groupe Financier

## EXERCEZ VOTRE OPINION!

CAMPAGNE ÉLECTORALE 2007



Jean Charest  
Premier ministre du Québec  
Chef du Parti libéral du Québec

20 MARS 2007

www.ccmm.qc.ca/Jean-Charest

En association :

RSM Richter  
Vérification, fiscalité, services clients

André Boisclair  
Chef de l'opposition officielle  
Parti québécois

21 MARS 2007

www.ccmm.qc.ca/Andre-Boisclair

En association :

le journal  
montréal  
Votre quotidien

Mario Dumont  
Chef de l'Action démocratique  
du Québec

23 MARS 2007

www.ccmm.qc.ca/Mario-Dumont

Déjeuners-causeries  
de midi à 14 hPour plus d'information :  
514 871-4000, poste 4001

En collaboration avec :



Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain  
Board of Trade of Metropolitan Montreal



# ÉDITORIAL

## La prison monétaire

Il y a deux jours, l'univers boursier a été en proie à une secousse financière d'une rare violence. S'il serait prématuré de qualifier cet événement de signe précurseur d'un krach à l'échelle de la planète, il n'en est pas moins révélateur d'un malaise persistant: l'énorme distorsion monétaire qui a cours entre la Chine et les États-Unis.

**A**vant-hier, tous les indices boursiers ont affiché des baisses parfois marquées à la clôture des transactions. De cette journée, un fait particulier doit être mis en relief: pour la première fois dans l'histoire récente de l'économie, cette diminution des valeurs n'a pas été circonscrite aux maîtres habituels de la circulation du capital que sont les indices Dow Jones, Nikkei, CAC 40 et autres TSX. En effet, les bourses des pays dits émergents (Argentine, Brésil, Turquie, etc.) n'ont pas évité cette saignée à l'origine quelque peu nébuleuse. Bref, tout le monde a été touché.

Dans les heures qui ont suivi cette douche froide financière, bien des facteurs ont été évoqués, bien des variables ont été montrées du doigt pour en expliquer les causes. De cet éventail, on a retenu la prédiction formulée par l'ex-patron de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, selon laquelle les États-Unis seraient aux prises avec une récession à court terme. Ensuite, il y a l'intention manifestée par les autorités chinoises d'imposer un certain nombre de balises pour gommer en partie la mécanique strictement spéculative jugée trop influente ou trop lourde sur le cours des actions des entreprises chinoises.

Faisons l'impasse sur d'autres éléments ayant eu un impact sur le déroulement des dernières séances pour mieux s'arrêter sur les aspects plus... comment dire?, macroéconomiques.

D'après une analyse du magazine *L'Expansion* du mois de mars, entre les années 2000 et 2006, la masse monétaire mondiale a été multipliée par deux, soit trois fois plus que la production. «Résultat, en six ans, 2165 milliards de dollars de trop se seraient accumulés dans la machine économique globale.»

A cette progression vertigineuse de la masse monétaire, la Chine n'est évidemment pas étrangère. Loin de là. Grâce aux excédents commerciaux qu'elle a enregistrés année après année depuis presque dix ans, la Chine s'est dotée d'une réserve qui comprend notamment 800 milliards de dollars américains. Si la logique qu'on prête à l'économie avait joué, cette masse aurait dû favoriser une valorisation du yuan, la monnaie chinoise.

Mais voilà, ce pays ayant contracté une puissante dépendance à l'exportation, les autorités concernées accumulent les bons du Trésor américain afin que la valeur du yuan demeure bien en dessous du dollar. Ainsi, la Chine continue d'inonder les États-Unis ainsi que le Canada de produits de consommation courante vendus «à petit prix». Pour plusieurs, la distribution de biens *made in China* a ceci d'apaisant pour l'économie américaine: ses coûts de production étant bas, ils ont un effet déflationniste. Dit autrement, ils pondèrent la poussée inflationniste constatée par exemple dans l'immobilier.

Cela étant, beaucoup d'experts en mouvements de capitaux estiment que gestionnaires et investisseurs ont abusé sur le front des taux d'intérêt. On s'explique. Le loyer de l'argent qui a cours au Japon étant à 0,5 %, soit une bagatelle, bien des acteurs ont emprunté des sommes colossales dans ce pays pour mieux acheter ensuite des titres monétaires de pays où ce loyer de l'argent est plus élevé. Ce phénomène a pris une telle ampleur qu'ici et là, on espère une hausse des taux d'intérêt au Japon et une baisse en Europe et aux États-Unis.

L'épisode observé cette semaine nous rappelle que les distorsions monétaires auxquelles nous assistons en ce moment constituent un énorme défi.

## Son Survenant

**I**l est heureux que Jean Charest ait accepté, brin de fraîcheur dans la campagne électorale, de dire quelle lecture il imposerait au secondaire, précisant même ce qui l'avait séduit dans ce *Survenant* qui a marqué sa jeunesse.

Il est dommage, à l'inverse, que le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, ait refusé de se prêter à cet exercice, se réfugiant derrière la promesse libérale d'accroître le nombre de bibliothèques scolaires «formés à la littérature jeunesse». Le Québec francophone est encore à ce point empêtré dans son rapport à la lecture, lisant peu et de moins en moins à mesure que les années d'école s'éloignent, qu'il y a presque un devoir, pour les personnalités publiques, de partager coups de cœur et souvenirs littéraires, *a fortiori* pour le ministre des jeunes.

Serait-il bon, toutefois, que le vœu de M. Charest soit exaucé et que tous les élèves du secondaire plongent dans *Le Survenant* de Germaine Guèvremont? Non.

On peut se demander quels sont les cinq romans qu'il faut avoir lus avant 18 ans. C'était la question posée en novembre dernier par *L'Actualité* à une vingtaine de personnes connues. Et chacun de dresser sa liste, exercice fait de choix déchirants mais si révélateur, comme chez M. Charest, de la personnalité qui s'y livre.

Mais cet aimable jeu de pistes, à la portée de tous, ne compose pas un programme et ne le doit pas non plus. En effet, l'éveil à la littérature ne doit pas correspondre à une norme mais à l'élève réel qui est devant soi: *Le Survenant* de l'un peut, chez l'autre, s'appeler *Bonheur d'occasion* ou *L'Avallée des avalés*. Il est de la tâche de l'enseignant de savoir repérer les œuvres qui, dans son milieu, serviront de ferment.

Ce choix est évidemment délicat et ramène au débat qui a cours depuis la publication de l'essai de notre collaborateur Louis Cornélius, *Lettre à mes collègues sur l'enseignement de la littérature et de la philosophie au collégial*, débat auquel nos pages *Agora* d'hier faisaient écho. Les réflexions qui s'en dégagent sont riches et instructives mais hélas très campées.

La plupart des élèves nous échappent et le temps nous est compté; pour aller chercher ces jeunes qui croient la littérature hors de leur portée, concentrons-nous sur des œuvres du XX<sup>e</sup> siècle, plaide Cornélius. Rien ne vaut les classiques, lui a-t-on généralement — et parfois féroce — rétorqué. Fausse dichotomie: Balzac peut côtoyer Tremblay, *Le Marchand de Venise* peut se coupler au *Journal d'Anne Frank* comme *Britannicus* aux *Rois maudits*, et il n'y a pas à rougir de faire lire *L'Égouillonne* plutôt que *Maria Chapdelaine*.

Mais ce que Louis Cornélius a bien cerné, c'est le «temps compté». C'est ce qui explique l'intensité des arguments des uns et des autres. Au Québec, tout se joue à l'école; après, la littérature disparaît de l'écran radar. Elle a très peu de relais dans les médias, pas du tout dans l'espace public, et elle reste un plaisir solitaire dans nos vies privées.

Le collégial a donc deux ans pour «transmettre le désir» dont parle Cornélius. Deux ans, alors qu'il y a Platon, Descartes, Nietzsche; deux ans, deux Orwell, Camus, Vian; Ferron, Miron, Hébert passeront à la trappe. Il est là, le vrai drame: ne jamais lire *Le Survenant* parce qu'on l'a raté à 16 ans.



Serge Truffaut



## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
 Directeur de l'information JULES RICHER  
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
 LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## LETTRES

### Consultation populaire ou référendum?

Dans le programme électoral du PQ dévoilé en fin de semaine, le terme «référendum» a subitement disparu pour être pudiquement remplacé par l'expression «consultation populaire». Les journalistes de Radio-Canada se sont fait dire par André Boisclair et François Legault que «ce sont là des termes synonymes». Or cela est faux. L'expression «consultation populaire» est générique et recouvre plusieurs formes: l'élection est une consultation populaire, le plébiscite en est une autre, ainsi que le sondage et le référendum, etc. [...]

De plus, les Boisclair et Legault ont cherché à justifier la confusion que le PQ entretient en disant que, pour eux, ces termes sont équivalents. A part le fait qu'on ne peut pas y croire, il faut leur faire remarquer qu'un programme électoral est un document qui s'adresse non pas à eux mais à la population et qu'il doit en conséquence utiliser le langage courant et non un langage trafiqué.

Comment expliquer que les journalistes, plutôt que de soupeser des budgets de milliards de dollars qu'ils ne maîtrisent manifestement pas, fassent comme si les explications langagières d'un Boisclair les satisfaisaient et ne le confrontent pas dans une matière aussi manifestement fautive? Serait-ce en raison d'une partisanerie politique qu'ils ne dévoieraient que s'ils se portaient candidats?

Gérard Lévesque  
 Lévis, le 26 février 2007

### Chat souverainiste vote PQ

Certains journalistes semblent s'être juré que si les militants péquistes ne s'embarquent plus dans leurs débats sémantiques des années 70, ils le feront à leur place. Cet acharnement à voir dans chaque pièce de vocabulaire de la plate-forme du PQ une tentative de camouflage de l'option souverainiste est ridicule. André Boisclair en parle presque tous les jours depuis des semaines. Chaque fois qu'on lui demande si l'échéancier du «plus rapidement possible à l'intérieur du prochain mandat» tient toujours, il répète sans cesse que oui. Comment être plus clair? Quoi de plus normal que de vouloir mobiliser les souverainistes lorsque la souveraineté est à 45 % alors que le PQ est à 33 %?

Pourquoi «consultation populaire» plutôt que «référendum»? «Chat blanc, chat noir, l'important, c'est qu'il attrape la souris», répond avec raison Marc Lavolette. Effectivement, un synonyme est un synonyme. L'expression originale se lit ainsi: «Peu importe que le chat soit noir ou gris, pourvu qu'il attrape la souris.» C'était la devise de l'ancien premier ministre chinois Deng Xiaoping qui, après la mort de Mao, a amorcé l'ouverture économique du pays. Déterminé à ce que son pragmatisme supplante le dogmatisme de Mao, son mot d'ordre aux Chinois a été: «Enrichissez-vous.» Le mot d'ordre de Marc Lavolette aux souverainistes est donc celui-ci: «Mobilisez-vous.»

Christian Gagnon  
 Montréal, le 24 février 2007

### La faute aux purs et durs

Quelle passionnante campagne électorale! En ce moment, 72 % des Québécois ne veulent pas embarquer dans le plan du PQ, qui consiste à tenir un référendum pour que nous cessions d'être canadiens dès l'an prochain. Ce point du programme est une nuisance terrible pour André Boisclair qui, autrement, aurait eu la tâche plus facile. Mais toute sa plateforme est occultée par cette trappe à souris dans laquelle les Québécois ont de moins en moins envie de mettre le doigt.

Malheureusement, les purs et durs ont une influence telle que c'est plutôt Boisclair qui recevra les coups de pied au derrière si la défaite est cuisante. Mais en forçant Boisclair à se garocher dans un référendum-tout-de-suite-coûte-que-coûte, les purs et durs l'ont pourtant poussé à l'abattoir. Si jamais le PQ perd lamentablement, espérons au moins que nous, membres du PQ, arriverons à remettre les purs et durs à leur place. Et espérons que nous parviendrons à réécrire l'article 1 du programme pour y dire clairement que nous ne tiendrons un référendum que si le parti obtient plus de 50 % des voix lors d'un scrutin.

Je garde ma carte intacte au cas où... Mais pour l'instant, en attendant que les purs et durs relâchent leur emprise, j'irai voter ailleurs.

François Privé  
 Le 26 février 2007

## LIBRE OPINION

### Faire de Québec une priorité électorale

ANN BOURGET  
 Cheffe de l'opposition,  
 Renouveau municipal de Québec  
 Lettre au futur premier ministre

**L**a campagne électorale devrait être l'occasion pour les partis politiques d'énoncer clairement leur vision à propos du rôle des villes pour le développement d'un Québec prospère. Forces motrices de la croissance économique, les villes doivent être au cœur des préoccupations et leur succès doit devenir une priorité. Dans ce contexte, Québec, notre capitale nationale, devrait figurer en tête de liste des engagements des formations politiques qui aspirent former le prochain gouvernement.

Comme plusieurs citoyens de la ville de Québec, j'attends avec impatience un programme électoral qui prévoirait une reconnaissance réelle de la capitale et surtout les moyens pour lui permettre de jouer pleinement son rôle. Bien que la région se distingue actuellement par une bonne performance économique, il faut être en mesure de se projeter dans l'avenir et se doter d'outils qui pourraient nous permettre de relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi je demande à mon futur premier ministre de choisir notre capitale.

Le maire de Montréal avait bien raison de revendiquer davantage d'appui de la part de l'État. Le dernier budget présenté à l'Assemblée nationale lui a donné raison en ce sens; lorsqu'on demande, on reçoit. La Ville de Québec a aussi besoin de tels leviers pour jouer pleinement son rôle, et la mairesse aurait dû présenter les demandes de la Ville lors de cet exercice budgétaire. Elle a préféré le silence et l'attente. Il ne faut pas que cela se reproduise dans le cadre de la présente campagne électorale.

### Crise budgétaire

Plus que jamais, la Ville de Québec est confrontée à une crise budgétaire. Ses revenus, qui proviennent essentiellement de l'impôt foncier, ne peuvent à eux seuls combler des dépenses croissantes. Comme toutes les municipalités, Québec s'est fait confier plusieurs nouvelles responsabilités au cours des dernières années sans les revenus nécessaires pour les soutenir. La ville fait face à l'une ou l'autre des options suivantes: réduire les services, négliger ses infrastructures ou taxer davantage.

Pour nous assurer un développement durable et faire face aux défis tels que les transports, la pérennité des infrastructures, l'immigration, les services de police et de prévention des incendies, les loisirs, etc., le futur premier ministre du Québec doit mettre fin au déséquilibre fiscal qui asphyxie les municipalités. Il doit particulièrement s'engager à fournir de plus grandes marges de manœuvre fiscales à la Ville de Québec.

Par ailleurs, le futur premier ministre doit prendre l'engagement formel selon lequel la ville de Québec sera un partenaire de premier plan pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Le Québec et sa capitale ont pris des engagements fermes envers le protocole de Kyoto et se doivent de les respecter.

Il faut cependant pousser cette logique encore plus loin et permettre à la Ville de Québec d'articuler son développement sur la base de transports moins polluants et plus efficaces, ceux-ci étant la source principale de GES.

Un tramway à Québec est un de ces projets autour desquels il faut capitaliser. Ce mode de transport allie plusieurs avantages, dont la réduction de la pollution et de la congestion routière dans la ville, la revitalisation et la densification des artères urbaines où il sera implanté et le redéploiement des autobus actuels vers les lieux moins bien desservis. Il s'agit d'un projet structurant et mobilisateur pour Québec, conjugué des considérations à la fois environnementales et économiques.

### Le Silicon Valley de l'environnement

Québec est une ville dynamique qui a entrepris des efforts de diversification économique au cours des dix dernières années, une démarche qui a porté ses fruits. Il faut poursuivre nos efforts et profiter de ce formidable élan pour faire émerger un nouveau créneau d'excellence: l'industrie de l'environnement.

Il y a actuellement une présence significative d'entreprises, d'institutions d'enseignement et de groupes de recherche dans la région qui étudient les problèmes environnementaux et qui développent de nouvelles technologies vertes. Cette présence, jumelée à une demande de plus en plus forte de la part des institutions publiques et des citoyens pour des produits et des services écologiques, crée un contexte propice à l'émergence d'un tel créneau.

Le secteur de l'environnement connaît une croissance soutenue depuis quelques années, de sorte qu'environnement et économie vont de pair et sont gages de réussite. Il faut soutenir cet axe de la même manière que le gouvernement l'a fait dans les années 90 pour le développement des nouvelles technologies. Québec peut devenir le Silicon Valley de l'environnement!

Le gouvernement du Québec doit collaborer étroitement avec la Ville de Québec afin de consolider l'aménagement de son territoire. En ce sens, la revitalisation du secteur D'Estimauville, la réfection de la porte d'entrée des ponts et le réaménagement du secteur situé sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency sont aussi des projets prioritaires. [...]

Québec a besoin d'un premier ministre qui a la détermination et la vision de l'avenir nécessaires pour faire des choix et soutenir des projets qui favoriseront son développement à long terme.

## IDÉES

Lettre aux enseignants

Il est temps de dire  
ce qu'est vraiment la réforme scolaire

PAUL INCHAUSPÉ

Ancien directeur général du collège Ahuntsic, commissaire aux États généraux sur l'éducation, président du Groupe de travail sur la réforme des curriculums et aujourd'hui consultant en éducation

Extraits de *Pour l'école - Lettres à un enseignant sur la réforme des programmes* (Liber, 2007)

Premier de deux textes

**M**ais non, la réforme du curriculum d'études n'est pas d'abord une réforme ou un renouveau «pédagogique». Cette réforme, ce renouveau si on préfère, est, comme d'ailleurs on la nommait tout au début, une réforme du programme d'études de l'école primaire et secondaire. Et en ne parlant jamais de cette réforme ainsi, en ne nommant pas ce qu'elle est d'abord, on se disperse, on s'éparde dans des batailles secondaires, on manque l'essentiel.

Sans doute, cette réforme touche aussi quelques éléments de la mise en œuvre des programmes d'études, ce qu'on appelle en jargon technique des éléments du «curriculum». Sans doute aussi, ce nouveau programme d'études et certaines de ses dispositions posent, comme conséquence, le problème de la ou des pédagogies. J'y reviendrai, mais il faut d'abord s'en tenir à l'essentiel, et à l'essentiel de ce que, comme enseignants, vous faites d'abord dans vos classes: vous appliquez un programme d'études, vous enseignez la matière, comme on dit.

Aussi, avant ou au lieu d'écouter tous ces discours savants sur les théories d'apprentissage, ces discours qui invitent à se convertir en «changeant de paradigme», ces discours dont on vous rebat les oreilles et qui, vous me le dites, vous irritent, il faut d'abord lire, ligne à ligne, page à page, le nouveau programme d'études [...] sans se laisser trop décourager par le langage des spécialistes des sciences de l'éducation qu'on rencontre ici ou là. Dans le secteur d'activité qui est le vôtre, comme dans tous les autres, le stock de jargon est renouvelé une ou deux fois par génération! Mais il ne faut pas trop se laisser intimider: ces mots disent souvent des choses qu'on savait déjà mais qu'on disait autrement. [...]

Ce qu'on voit dans ces documents, c'est ce que les élèves devront maîtriser dans les différentes matières (français, maths, sciences, arts, univers social...). Ce sont les contenus que les élèves devront, dans les différentes matières, apprendre, comprendre, être capables d'utiliser dans des contextes différents de ceux dans lesquels ils les ont appris, mais ce sont aussi des habiletés qu'ils devront développer. Il vous reviendra ensuite de déterminer le comment.

Et peut-être, effectivement, pour atteindre ces objectifs, serez-vous appelés à changer quelques-unes de vos pratiques pédagogiques, mais peut-être pas non plus. [...]

Réformer le curriculum:  
pour quoi? pour qui?

Rien de tel qu'une petite remontée dans le temps pour prendre toute la mesure de cette idée simple mais abstraite: le curriculum d'études est un construit social.

Alors que le groupe de travail de la réforme du curriculum d'études que je présidais essayait de s'entendre sur les perspectives et les orientations que nous devions privilégier pour le nouveau curriculum, Paul Vachon, haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation et membre du groupe, est sorti de la salle. Il est allé à la bibliothèque du ministère et nous a ramené un livre,



ARCHIVES REUTERS

au dos brisé. C'était le *Programme d'études des écoles élémentaires du Québec*, édition de 1959. Ce programme avait été établi entre 1943 et 1948 et la version de 1959, légèrement modifiée, n'était pas fondamentalement différente de la première.

Un programme de sept années d'études. Un livre de 750 pages: la moitié était consacrée au contenu d'enseignement religieux (quatre heures par semaine toutes les années), 70 à celui du français, essentiellement à la lecture, l'analyse, la grammaire, l'orthographe et la rédaction (10 heures par semaine en première année, 12 heures en troisième année, neuf heures en septième année et 30 minutes de plus par semaine, les cinq premières années, pour l'écriture), autant de pages à l'arithmétique (cinq heures par semaine les quatre dernières années).

Les autres matières étaient l'histoire du Canada, la géographie, la langue seconde, les bienséances, l'hygiène, l'enseignement ménager pour les filles, les travaux manuels pour les garçons, l'initiation à la musique, la culture physique, la calligraphie, le dessin, l'agriculture. Pas une fois le mot «science» n'apparaît [...].

Depuis, j'ai pu me procurer un exemplaire de ce livre. Il était comme neuf, il n'avait jamais servi, il dormait sur l'étagère d'une école. Chaque fois que j'ai l'occasion de le présenter à des assemblées d'enseignants, il déclenche un rire général. Mais c'est un rire un peu gêné, car il y a chaque fois dans la salle des personnes qui ont connu l'école où on enseignait ce programme. Alors, dans un raccourci qui produit chez ces personnes un effet de vertige, elles voient la marche du temps et ses grandes enjambées, dans leur vie, dans la vie du Québec. Et pourtant, au jour le jour, on ne se voyait pas changer, on ne voyait pas les choses changer!

Et pour les jeunes de nos écoles qui auront à vivre dans le monde qui vient, quel est le meilleur viatique qu'il faudrait leur transmettre, celui des programmes établis dans les années 1960-70 et qui, s'ils étaient maintenus au seuil de l'an 2000, paraîtraient, plus tard, aussi décalés par rapport à leur époque que les programmes encore enseignés en 1959 l'étaient par rapport à la leur, celle d'une révo-

lution tranquille déjà en marche et qui allait explorer au cours de la décennie suivante?

J'ai souvent constaté que ce sont les enseignants qui, élèves, ont connu l'école de base d'avant la Révolution tranquille qui comprennent le mieux la nécessité pour une collectivité de revoir de temps à autre le programme d'études proposé aux enfants et aux jeunes, même si, en fin de carrière, les changements qui leur sont demandés exigent d'eux un investissement personnel considérable. [...]

## Le décalage

Si le curriculum d'études est un construit social, il ne doit pas être seulement le résultat d'un travail d'experts, ce qu'il a été trop souvent. Or, depuis près de dix ans, ce dossier était débattu au sein du Conseil supérieur de l'éducation, dans des groupes de travail, dans les médias, et il venait d'être travaillé par les États généraux sur l'éducation, la plus grande entreprise de participation sur l'éducation de l'histoire du Québec. Il y avait donc eu, pour la première fois, une intervention de tous les acteurs sociaux sur cette question. Ce qui n'est pas rien.

Nous avons donc à tenir compte de ce fait et de tout le travail déjà réalisé. Notre rôle devait en conséquence s'apparenter davantage à celui de l'accoucheur qu'à celui du concepteur. Le programme de 1959 illustrait le décalage qui s'établissait entre un programme d'études et la société en marche pour laquelle il est censé former [...]. Une société, une nation ne se construit que par l'idée qu'elle se fait de son avenir. De même les programmes d'études de l'école. [...]

Il ne nous revenait pas d'établir les contenus détaillés des matières du programme d'études mais de proposer la place que les différentes matières devaient occuper. [...] Mais cela ne nous paraissait pas suffisant. Les concepteurs des différentes matières du programme devaient, pensions-nous, avoir une orientation. [...] Dans les faits, de façon consciente ou inconsciente, l'architecture générale d'un programme d'études obéit à une logique: quelle était celle que nous devions proposer pour le nouveau programme? Celle qu'il nous fallait changer avait donné

priorité à la formation intégrale de la personne; nous avons proposé que ce soit une perspective culturelle qui oriente le nouveau programme. [...]

## Lieu de transmission

Les orientations de ce programme ont été établies en ayant présent à l'esprit que l'école est un lieu de transmission, peut-être même dans la société actuelle le seul lieu structuré de transmission, et que cette transmission a pour but d'introduire les élèves dans le monde de la culture. Le monde qui est là devant eux, dans lequel il leur faudra vivre et agir et qu'ils devront à leur tour transformer, n'est pas le monde de la nature, c'est le monde de la culture, c'est le monde de la langue et des langages, du nombre et de la science, des arts et de la technique, du travail et des institutions, un monde, résultat des productions passées. L'école, notamment par son programme d'études, doit les introduire dans ce monde.

Avoir une telle conception du programme d'études n'est pas sans conséquences. [...] Ainsi, la perspective historique doit être présente dans toutes les matières du programme puisque ce qu'on transmet a été élaboré dans le passé, que le fait de ne pas en parler conduit à les présenter comme des choses intemporelles, venant d'on ne sait où, et qu'en agissant ainsi on leur enlève de fait leur caractère culturel, c'est-à-dire celui de réponse à une situation. [...] Ainsi, dans cette perspective, comme enseignant, on ne doit pas se voir seulement comme un pédagogue, c'est-à-dire comme celui qui conduit l'enfant à la connaissance, mais aussi comme un passeur culturel, celui qui conduit d'un monde à un autre, celui qui introduit dans le monde de la culture. [...]

Deux principes ont guidé les propositions de réorganisation du programme d'études: contrer la logique de segmentation, de cloisonnement, qui avait présidé à la mise en œuvre du programme d'études et insuffler à celui-ci une perspective culturelle qui en éclaire le sens. [...]

■ **Demain: Passer de l'enseignant technicien à l'enseignant professionnel**

Diversité culturelle et transculture ou *Vice Versa*?FULVIO CACCIA  
LAMBERTO TASSINARIÉcrivains et membres fondateurs de la revue transculturelle montréalaise *Vice Versa* (1983-97)\*

**A** la veille du 18 mars, alors que la Convention sur la diversité culturelle entrera en vigueur dans les 45 pays signataires, au lendemain de l'annonce par Beverley Oda, ministre fédérale du Patrimoine, de la participation du Canada au fonds de financement de cette convention, il est opportun de rappeler qu'ici même à Montréal, il y a 24 ans, s'est déroulée une expérience artistique et culturelle inédite qui allait faire de la diversité culturelle le moteur d'une nouvelle manière de vivre ensemble et d'interpréter le monde.

Cette expérience fut portée et incarnée par les lecteurs et les membres du magazine transculturel et multilingue *Vice Versa*. Cette publication était parvenue à casser les barrières communautaires en agréant artistes, écrivains et lecteurs provenant autant de la majorité québécoise francophone que de l'ensemble des communautés immigrantes anglophones, y compris du reste du Canada. Elle préfigurait, tout en le dépassant, le discours sur la diversité que les États, d'abord le Canada mais aussi le Québec, allaient développer.

*Vice Versa* anticipait également l'actuel débat sur les accommodements raisonnables en mettant en avant le fait que toute culture, et à plus forte raison toute culture nationale, possède en son sein le ressort de sa transformation qui lui sert à métaboliser les apports extérieurs et à les unifier. Mais alors que ce consensus a souvent été le fruit de la puissance du

vainqueur, la proposition de *Vice Versa* s'adossait, elle, sur la culture et sur la valeur immémoriale et commune à tous: l'hospitalité.

Au début de la modernité, l'État-nation aménagea cette valeur en créant une identité nationale qui englobait toutes les autres en les reléguant dans la sphère du privé. Le citoyen pouvait alors revendiquer ses droits car l'État les lui garantissait. Cette nouvelle identité, apparemment neutre, n'empêcha pas des États même démocratiques de nier, outre les droits à la justice sociale et à l'égalité, ce droit élémentaire à certains citoyens jugés différents.

L'expansion des marchés nationaux à l'échelle planétaire, doublée par le développement technologique, allait donner le coup de grâce à la volonté d'homogénéisation des États. L'État-nation entraînait ainsi en crise.

## Les limites du marché et des religions

Les causes de cette crise et les remèdes à lui apporter ont été, depuis lors, l'objet d'un intense débat. Comment en effet créer cette servitude volontaire qui ne soit pas simplement l'effet du marché?

On a longtemps cru, et on croit encore, que l'État libéral et l'économie de marché qui le sous-tend sont les seuls en mesure d'assurer le dispositif de régulation automatique susceptible de conjuguer unité et diversité. Mais les limites du marché en tant que créateur et garant de démocratie sont de plus en plus évidentes.

Le multiculturalisme, au Canada, a certes eu des effets positifs. Mais cette politique de la reconnaissance, selon la définition de Charles Taylor, qui co-préside aujourd'hui la Commission sur les pratiques des accommodements raisonnables, s'est rapidement heurtée à la nécessité de reconnaître égale-

ment les droits acquis de la majorité comme préalable au partage de la vie en commun. Où tracer la ligne de ces accommodements raisonnables? C'est ce que révèle la controverse d'Hérouxville.

Les grandes religions n'ont pas vraiment été en mesure de proposer un dénominateur universel pour cultiver la compréhension entre les peuples, le respect et la tolérance. Même le mouvement interculturel et œcuménique catholique reste partiel et partial et convient mal à la formidable demande de diversité que la mondialisation fait surgir dans l'espace public désormais mondialisé.

Cette faillite est due au fait que la tentative de solution émane des institutions mêmes qui ont contribué à détruire cette diversité. Certes, elle peut être tolérée dans ses marges mais pas en son centre. En effet, la mission de l'institution est de produire de l'homogénéité et pas de l'exception. C'est le dilemme de tout État et, a priori, des États signataires de la Convention sur la diversité et de l'organisme international devant l'appliquer, l'UNESCO.

L'expérience *Vice Versa*

L'expérience transculturelle du magazine *Vice Versa* se situe sur le terrain des arts et de la culture, dans la sphère du symbolique, la seule qui permette de renouveler les représentations aujourd'hui requises pour affronter le défi de la diversité. En évitant, cependant, que ces valeurs servent d'alibi au pouvoir, comme cela fut le cas pendant la Renaissance, où les nouveaux États monarchiques étaient en quête de légitimité.

Ce n'est pas un hasard si l'expérience de *Vice Versa* naît dans le contexte québécois, dont la culture politique est héritière de quatre patrimoines: le patrimoine

amérindien refoulé jusqu'à l'intime, le double héritage colonial français et anglais et, enfin, la récente contribution immigrante. Ce quadruple héritage aura rendu possible le fragile espace de liberté transculturelle.

Aujourd'hui, alors que les contrôles se démultiplient insidieusement et que l'espace public se rétrécit, il nous a paru urgent de revenir sur le sens du projet transculturel et de montrer comment, dans la foulée de l'expérience éditoriale de *Vice Versa* des années 80 et 90, il peut encore nous servir d'instrument pour comprendre et agir sur la société. Ce renouvellement de la réflexion est d'autant plus nécessaire que les approches sur la diversité qui explorent aujourd'hui une citoyenneté dite mondiale ou multiculturelle font systématiquement l'impasse sur cette autre manière de vivre, la pluriappartenance.

Dans cette perspective, et alors même qu'en certains milieux intellectuels et médiatiques on tend de plus en plus à produire un discours sur la transculture, nous souhaitons prendre la mesure de l'influence souterraine mais encore vivace de *Vice Versa* aujourd'hui. Notre conviction réside dans le fait que c'est justement dans cet espace transculturel à équidistance entre le repli communautaire des fondamentalismes et la dérive d'une identité univoque et consumériste que peuvent s'élaborer les nouveaux dispositifs du vivre ensemble.

\* *La Chaire Concordia-UQAM en études ethniques, l'Institut culturel italien de Montréal et d'anciens membres de la revue Vice Versa tiennent depuis hier soir et jusqu'à demain, à l'université Concordia et à l'Institut italien, un colloque sur le thème «Diversité culturelle et transculture ou Vice Versa - Qu'est-ce que la transculture aujourd'hui?»*

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendre Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francour (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (communis Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumaazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (littérature), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Héléne Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Putrisc (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communis); à l'information politique: Gilles Paré (directeur); Nadia Sebati, Méliande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zima. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Bernatchez (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administratrice), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## IMMIGRATION

SUITE DE LA PAGE 1

sélection des commissaires ont démissionné en bloc au cours des derniers jours en guise de protestation. Une ribambelle d'organismes de surveillance du milieu de l'immigration ont signé mardi soir un communiqué de presse conjoint dénonçant les intentions d'Ottawa et, hier, les partis d'opposition ont sauté dans l'arène.

«Dans l'opposition, les conservateurs dénonçaient les nominations partisans des commissaires à l'immigration», a lancé à la Chambre des communes la députée bloquiste Meilli Faillie. «Maintenant qu'ils sont au pouvoir, ces mêmes conservateurs veulent revenir à la bonne vieille méthode des nominations partisans en noyant les comités de sélection des commissaires. Comment le gouvernement peut-il expliquer ce changement de cap, sinon qu'il entend procéder à des nominations partisans, en prenant bien soin de choisir des commissaires qui pensent comme lui? Il utilise la même approche avec les juges.»

Les libéraux et les néo-démocrates ont aussi critiqué cette décision du gouvernement. Ils trouvent eux aussi que cette approche ressemble étrangement à celle que les conservateurs avaient adoptée pour nommer les juges: le gouvernement désigne désormais une majorité de membres, dont un représentant des policiers, aux comités de sélection des magistrats. Comme dans le cas présent, qui fait hurler tout le milieu de l'immigration, le milieu juridique dans son ensemble a condamné l'intervention d'Ottawa, disant craindre pour l'indépendance judiciaire.

En 2004, Ottawa avait en effet commencé à dépolitiser les nominations au CISR en créant un comité pour trier les candidatures uniquement en fonction du mérite. Les membres de ce comité ont été nommés par M. Fleury, sans intervention politique. Auparavant, seul le ministre de l'Immigration avait droit de regard sur les nominations, et c'était un secret de Polichinelle que les partis politiques l'utilisaient pour récompenser les amis du parti. La rémunération des commissaires se chiffre à des centaines de milliers de dollars par année.

L'automne dernier, Ottawa a demandé un rapport sur le fonctionnement de ce nouveau système. L'auteur, Peter Harrison, a recommandé lundi que le gouvernement nomme désormais la moitié des membres du comité de sélection, une recommandation que la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Diane Finley, a acceptée et entend instaurer. C'est ce qui a motivé les démissionnaires de mardi, qui craignent un retour en arrière.

«Les membres du comité consultatif croient que dans un système basé sur le mérite, le processus de tri [des candidatures] devrait être protégé contre toute influence politique véritable ou apparente», écrivent les cinq membres démissionnaires dans leur lettre d'explication. «Nous exhortons la ministre à réexaminer l'idée de remplacer l'entité conseil indépendante par une autre entité où le gouvernement jouerait un rôle significatif. C'est ce changement qui a motivé notre décision collective de démissionner.»

Les membres démissionnaires écrivent aussi qu'ils ne sont pas convaincus de «l'engagement du gouvernement envers un système de nomination à la CISR qui soit basé sur le mérite». C'est que le comité a soumis des dizaines de candidatures au gouvernement conservateur, mais celui-ci tarde à faire des nominations. Tellement, en fait, que sur 156 postes de commissaire, le tiers (52) sont désormais vacants, entraînant des délais supplémentaires dans le traitement des dossiers des demandeurs de statut.

«Nous nous sommes fait dire par des gens au gouvernement que le ministre n'aimait pas la constitution de notre comité et que nous ne lui soumettions pas les noms qu'il voulait voir», a expliqué en entrevue au *Devoir* un des membres démissionnaires, Nick Summers.

En Chambre, le premier ministre Stephen Harper a insisté pour dire que c'est M. Harrison qui avait recommandé une intervention ministérielle et que cet homme «était un fonctionnaire non partisan de longue date». M. Summers a au contraire affirmé que les conclusions de M. Harrison lui ont été fortement suggérées par les bureaux du ministre et du premier ministre.

A l'arrivée des conservateurs au pouvoir, a raconté M. Summers, son comité était pourtant «optimiste». «Les conservateurs avaient promis de ne pas sombrer dans le patronage. Nous avons été déçus au cours des mois qui ont suivi en constatant qu'il y avait un fossé entre ce qu'ils disaient et ce qu'ils faisaient.» M. Summers déplore d'autant plus cette décision du gouvernement que, selon toutes les indications, le nouveau comité de sélection fonctionnait bien. «Nous nous sommes fait dire que toutes les personnes que nous avons recommandées et qui ont été nommées sont d'excellents candidats, qui ont requis moins de formation avant de devenir fonctionnels.»

Les commissaires à l'immigration et au statut de réfugié déterminent si les demandes des candidats éventuels au statut de réfugié sont légitimes ou non et si ceux-ci peuvent rester au pays. Comme Ottawa n'a jamais mis en place le processus d'appel qu'il avait promis lors de sa réforme du système, les décisions des commissaires sont définitives. Les compétences de ces personnes sont donc «absolument essentielles», plaide Janet Dench, directrice du Conseil canadien pour les réfugiés.

«Le processus ressemble à une loterie», déplore Mme Dench. Si une cause [valable] est entendue par un commissaire compétent, cette personne sera acceptée. Si elle est entendue par un commissaire qui n'a pas les compétences requises, cette personne sera peut-être refusée à tort. D'où l'importance de maintenir le nouveau système de nomination non partisan. Selon elle, ce que proposent les conservateurs correspond à un recul.

En entrevue avec *Le Devoir*, la ministre Finley a expliqué que son objectif était de rendre le processus plus «transparent». Alors, pourquoi les membres actuels, choisis précisément parce qu'ils n'avaient pas d'allégeances politiques, ont-ils démissionné? «Parce que ces gens ne veulent pas de changement», a répondu la ministre, qui a ajouté ceci: «Ils ne veulent pas d'un processus plus transparent, mais les Canadiens en veulent, je le sais.»

Invitée à expliquer en quoi le fait de nommer elle-même certains membres du comité de sélection accroîtrait la transparence du système, la ministre a rappelé que jusqu'à présent, le test que le comité faisait passer aux candidats ne comportait pas de note de passage stricte. Un candidat pouvait échouer et se faire recommander pour l'entrevue malgré cela.

Le Devoir

## CHAREST

«Quand j'entends M. Dumont qui parle des "vraies questions" au "vrai monde", j'ai envie de lui poser moi aussi une vraie question: c'est qui, le "vrai monde"?», a demandé Philippe Couillard

SUITE DE LA PAGE 1

soulignant que M. Dumont n'a «pas d'équipe».

En matinée, lors de l'annonce d'une promesse d'investissement de 400 millions de dollars pour l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec, le chef libéral avait aussi pris Mario Dumont pour cible, fustigeant les idées de l'ADQ en santé, par exemple l'instauration d'un ticket modérateur ou la création d'un réseau de cliniques privées sans rendez-vous.

Mais c'est le ministre de la Santé, Philippe Couillard, candidat libéral dans Jean-Talon, qui s'est montré le plus direct. Après avoir reconnu que Québec a «une coloration politique» particulière puisque ses citoyens veulent qu'on réponde à leurs besoins concrets, il a fait valoir que «M. Dumont donne l'illusion de répondre à leurs besoins concrets». Il a donné l'exemple du ticket modérateur: «Quand j'entends M. Dumont qui parle des "vraies questions" au "vrai monde", j'ai envie de lui poser moi aussi une vraie question: c'est qui, le "vrai monde" qui va payer le ticket modérateur? Ça va coûter combien? Comment on va percevoir ça? Si, moi, je suis malade parce que j'ai le diabète et que je viens trois fois à l'hôpital dans une semaine, est-ce que je vais payer, 25, 50 ou 100 \$ ou je

vais en être épargné? Comment on va gérer ça?» Selon M. Couillard, il y a un «pattern» à l'ADQ: «On arrive avec un petit coup de baguette magique, on donne la phrase qui sonne bien dans les médias. Mais dès qu'on commence à gratter un peu, dès qu'on commence à voir un peu de quoi on parle [...], ça s'écroule comme un château de cartes.»

Par ailleurs, le premier ministre n'a pas tari d'éloges pour la Vieille Capitale hier, la décrivant comme «une place unique», «une des plus belles villes au monde». «La capitale nationale n'a rien à envier à Montréal.» «Je suis très fier d'être premier ministre d'une ville aussi magnifique [...]. Je sais que ça va vous paraître un cliché de le dire, mais moi, quand je me déplace à l'extérieur, je parle du Québec, je parle de ma capitale. C'est avec beaucoup de fierté.»

## Boisclair à Québec

Aussi présent dans la région de la Capitale nationale hier, André Boisclair, en matinée, a refusé de parler à la presse. C'est à Charny, sur la rive sud, dans un centre de la petite enfance, qu'il a finalement répondu aux questions liées au sondage dévastateur du matin. Pressé de questions, il a souligné que ce n'est que le «début de la campagne» et que son parti

n'a «pas dit son dernier mot à Québec». «Il y a encore plusieurs jours de campagne. Vous allez me voir souvent dans la capitale nationale, et je suis convaincu que les propositions réalistes et responsables du Parti québécois vont nous permettre de gagner la confiance des gens», a-t-il déclaré.

Malgré les mauvais scores dans les sondages, M. Boisclair a soutenu que «ce qu'on voit sur le terrain, c'est l'enthousiasme comme jamais on n'en avait senti en 2003. Il y a de l'énergie dans les rangs, il y a de la bonne humeur», a-t-il dit, souriant aux lèvres.

M. Boisclair a par la suite passé beaucoup de temps à critiquer l'ADQ et Mario Dumont en des termes qui convergent avec ceux des gros canons libéraux: «Quand je vois des gens qui tentent, par des formules-chocs, je pense que nous avons la responsabilité d'aller plus loin. M. Dumont n'a pas de cadre financier, il n'a pas d'équipe. Il n'y a aucune possibilité qu'il forme le gouvernement. Québec risquerait de se retrouver dans l'opposition. J'entends et je vois des gens à Québec qui ont le goût du pouvoir.»

Le Devoir

En collaboration avec Robert Dutriscac et la Presse canadienne

## ADQ

SUITE DE LA PAGE 1

en plus perceptible. «Ça commence à être dangereux [pour le PQ]», dit-il. Les récents coups de sonde dans la population semblent vouloir le confirmer. À l'échelle nationale, l'écart entre le PQ et l'ADQ se rétrécit en effet, comme l'indique un portrait des intentions de vote dressé par Léger Marketing entre les 21 et 24 février derniers et publié dans les pages du *Devoir* lundi.

Cet exercice prospectif accorde d'ailleurs déjà une deuxième place à Mario Dumont dans la catégorie du «chef qui fait la meilleure campagne». Un quart des électeurs est d'accord avec cette affirmation, ce qui place le chef adéquate non seulement derrière Jean Charest (31 %) mais aussi à 11 points d'avance sur le candidat péquiste, André Boisclair.

Autre instantané: un sondage CROP mené pour le compte du *Soleil* concrétise, du moins sur papier, le rêve adéquate dans l'agglomération de Québec. Les résultats ont été publiés hier par le tabloïd de la capitale. Avec 30 % des intentions de vote dans ce coin de la province, l'ADQ y talonne le parti au pouvoir (32 %) mais devance la formation indépendantiste (25 %), celle-ci étant ainsi reléguée au rang de tiers parti dans les 12 circonscriptions sondées.

Là aussi, les 500 répondants estiment dans une proportion de 30 % que Mario Dumont est le chef le plus apte à diriger le prochain gouvernement du Québec, contre 34 % pour Jean Charest. André Boisclair se retrouve en troisième place en recueillant 15 % des appuis, avec une marge d'erreur de quatre points 19 fois sur 20.

La résurrection de l'ADQ ne fait donc aucun doute et s'explique aussi par un «très bon début de campagne» de la formation politique dirigée par Mario Dumont, juge le politologue Jean-Herman Guay, de l'Université de Sherbrooke. Mais il y a peut-être autre chose.

«Avec l'arrivée de Stephen Harper [à Ottawa], une chimie s'est créée, ajoute-t-il. La réapparition de Dumont dans l'actualité l'a de nouveau placé en situation de force. Mais il y a aussi le désabusement à l'endroit du Parti québécois, qui fait en sorte que le vote souverainiste est en train de se transférer vers une position mitoyenne.» L'ADQ rendrait cette position attirante — avec sa stratégie autonomiste et son appui au OUI

SUITE DE LA PAGE 1

Née en 1925, Françoise Sullivan étudie à l'École des beaux-arts de Montréal, où elle rencontre le groupe d'automatistes avec lequel elle fera basculer le Québec dans la modernité artistique. New York l'attire ensuite vers de nouveaux horizons de la danse, qu'elle nourrit d'improvisation et rapproche de la performance — bien avant l'heure. Mais il y aura aussi la sculpture d'acier, de plexiglas, puis, à nouveau, passionnément, la peinture. Plaisir, liberté et intuition guident ses passages d'une pratique artistique à l'autre.

Françoise Sullivan n'a rien de l'artiste tourmentée. Dans le film de Lauraine André-G., elle admet d'entrée de jeu appartenir à cette catégorie d'artistes «qui regardent [...] vers la guérison de la blessure» plutôt que ceux qui cherchent à la révéler. Ne regrette-t-elle pas son parcours touche-à-tout, qui a peut-être fait ombrager à son travail pictural, qu'elle considère pourtant comme son moteur artistique? «J'ai encore du temps», lance-t-elle en entrevue, une étincelle dans le regard. Puis: «Je suis trop gourmande», dit-elle avec ce sourire propre à l'émerveillement perpétuel, irrécusable avec le regret.

## Entre danse et peinture

Si la peinture constitue son seul véritable amour, la danse l'a conquise naturellement dès l'âge de 19 ans. «Mon ambition, c'était d'être peintre, mais la danse faisait partie de ma vie quotidienne», confie l'artiste, rencontrée dans son atelier. «Et elle revient toujours s'immiscer dans ma vie.»

Et pour cause. La dame a posé les premiers jalons de l'avant-garde chorégraphique québécoise. En 1948, sa pièce *Dédale* jaillit d'un mouvement de balancier du bras, qui emporte graduellement tout le corps. La danseuse évolue pieds nus, à l'écart des scènes et des codes conventionnels de la danse à l'époque. C'est l'année, déterminante pour la modernité artistique québécoise, du manifeste *Refus global*, qu'elle signera avec quinze de ses amis automatistes.

en 1995 — pour «un certain nombre de souverainistes» qui estiment que «la quête d'un pays» doit être aujourd'hui considérée avec modération, ajoute-t-il.

Dans cette écologie politique, un parti monte et l'autre descend forcément, ce qui laisse du même coup présager l'apparition prochaine, si la tendance se maintient, d'un point de contact entre les deux trajectoires. Sur cette charnière, l'ADQ pourrait alors grimper pour revendiquer le statut de deuxième parti politique au Québec.

«Le mouvement ascendant actuel de l'ADQ peut effectivement créer une synergie, réveiller les troupes, activer le militantisme», dit M. Guay. Et le débat des chefs pourrait faire toute la différence puisque «Mario Dumont pourrait alors marquer des points».

Aux yeux du politologue, la joute télévisuelle est incontournable pour une éventuelle redistribution des rôles sur la scène politique québécoise. Mais elle n'est pas le seul point de passage obligé pour que l'ADQ se mette aussi à grandir. «Il doit aussi avoir un cumul d'autres éléments pour former une combinaison gagnante», dit-il.

## Des handicaps à surmonter

En effet, malgré un capital de sympathie sans doute lié à un vent conservateur qui souffle en ce moment sur le continent, l'ADQ doit encore composer avec quelques tares qui retardent forcément son développement. «L'appui à l'ADQ est localisé», résume le sociologue Simon Langlois, de l'Université Laval. Ce parti est fort là où les forces conservatrices ont résisté à la Révolution tranquille, soit, grosso modo, dans une vallée courant de Rivière-du-Loup à Lotbinière, avec quelques emprises dans la région de Québec.

Or, pour former une opposition solide, la formation de Mario Dumont se doit de «percer dans l'axe centre du Québec [de Trois-Rivières à Sherbrooke], dans l'Ottawa et aussi dans la région de Montréal», poursuit-il. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un territoire où vivent les trois quarts des électeurs mais où le discours adéquate touche «un peu moins de cordes sensibles», sauf peut-être dans les couronnes nord et sud de Montréal.

«Dans les zones de bungalows de la classe moyenne, Dumont pourrait peut-être performer», souligne Jean-Herman Guay, et alerte sur les circonscriptions. Il y a là un phénomène émergent à surveiller.»

## SULLIVAN

Étonné de découvrir au Québec une figure de proue de la modernité dansante — plus propre à l'Allemagne et aux États-Unis —, le Ballet de Lorraine a d'ailleurs décidé de reprendre *Dédale*, que deux danseuses répétaient à Montréal la semaine dernière.

Mais déjà, en 1947, la danseuse et chorégraphe bouscule les codes en sortant la danse à l'extérieur, dans une communion inédite avec la nature. Elle veut créer et capter sur pellicule une danse pour chaque saison. La première naît à l'été 1947, aux Escoumins, avec sa mère à la caméra.

«C'était une aventure improvisée sur-le-champ, se souvient-elle. Je voyais un lieu et je me disais: "Je veux danser ici." C'était la qualité du lieu à saisir et l'intuition du moment. Il y avait un bras de terre très étroit qui avançait dans la mer et se terminait par de grosses roches toutes polies en granit rose. C'était assez spectaculaire. Je passais la plupart de mon temps là.»

En février 1948, lors d'une soirée avec un petit groupe d'amis automatistes, elle évoque le désir de réaliser aussi une danse dans la neige. «*Riopelle, qui habitait à Otterburn Park, m'a dit: "Viens demain"*, raconte-t-elle. Ça s'est fait comme ça.» Le peintre a pris place derrière la caméra tandis que le photographe Maurice Perron capturait les envolées chorégraphiques de la danseuse sur un tapis de neige.

Si les deux films ont été perdus, les photos sont restées, grâce à un album à tirage limité entièrement conçu et édité par Françoise Sullivan en 1977. Le hic, c'est que cet album, unique témoignage de cette danse-événement à l'avant-garde des pratiques chorégraphiques, appartient en droit au photographe. La danseuse, qui en a pourtant eu l'idée et l'initiative, ne peut pas en user comme elle l'entend.

## Rééditer l'histoire

D'où le projet fou de recréer les danses d'hiver et d'été, de les immortaliser à nouveau dans un album à tirage limité (100 exemplaires) et dans une vidéo du même titre, *Les Saisons Sullivan* (au FIFA le 10 mars), afin que l'artiste se réapproprie son œuvre et,

pourquoi pas, qu'elle réalise son rêve d'inventer aussi des danses d'automne et de printemps.

Soixante ans après les faits, quatre danseuses — Andrée-Maude Côté (printemps), Annick Hamel (été), Louise Bédard (automne) et Ginette Boutin (*Danse dans la neige*) — ont ainsi accepté de se mesurer aux éléments et à la chorégraphie de Mme Sullivan, levant le voile sur un petit pan de l'histoire artistique du Québec. Les costumes, les lieux, les mouvements ont été respectés le plus fidèlement possible.

«Avec les photos, j'ai essayé d'arriver à la même qualité. Ce n'était pas tout à fait possible, mais on retrouve certains mouvements», indique l'artiste, qui cherchait à retrouver davantage une énergie qu'une forme précise de mouvement. «Ce que je voulais, c'est cette confrontation avec les éléments. C'est ce qui fait la différence avec une pièce qui prend la nature comme décor et qui n'a pas une vraie relation avec elle.»

Louise Déry, de la Galerie de l'UQAM, a dirigé le projet d'album, lancé hier soir au Musée d'art contemporain, dans lequel on trouve aussi des dessins de l'artiste-peintre-chorégraphe. Manon Landry signe les photographies. Mario Côté a mené la réalisation de la vidéo. Heureux de rendre à César ce qui appartient à César, tous trois ont signé un contrat faisant de Françoise Sullivan l'unique titulaire des droits liés à l'album et la coauteure de la vidéo.

Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre inlassablement son œuvre prolifique. Dans son atelier, cachées derrière les immenses monochromes de la rétrospective du Musée des beaux-arts en 2003, de nouvelles toiles, qu'elle nous dévoile sans pudeur, attendent d'être exposées au printemps à Ottawa. Sans compter la reprise de ses chorégraphies par le Ballet de Lorraine et ses soirées de danse improvisée qu'elle organisait encore dans son studio, il y a quelques années, pour un public privilégié.

Autant de raisons de s'émerveiller du retour des saisons.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390